

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 757. — 14 Oct. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT

M. LAMBRECHT

C'est dimanche soir que la nouvelle de la mort de M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, se répandit dans Paris. Cette nouvelle y causa une vive et profonde émotion, car cet homme politique était apprécié de tous les partis.

Voici les détails que nous avons pu recueillir au sujet de sa mort.

Le matin, son valet de chambre étant entré pour le réveiller, M. Lambrecht lui dit très-tranquillement : « Revenez dans une heure, j'ai besoin de reposer. »

Le domestique revint à huit heures et trouva son maître assis dans un fauteuil et ne pouvant presque plus respirer. Il eut la force de demander à voir sa femme et un prêtre. Le père de Noury arriva à la hâte pour lui donner l'absolution. Le docteur Maurice lui prodigua les soins les plus empressés, mais il expira bientôt entre les bras de sa femme et de ses enfants.

Malgré un état de santé très-délicat qui lui ordonnait un calme exempt de toutes les fatigues et émotions de la vie politique, M. Lambrecht n'avait pas, par un dévouement des plus courageux, voulu refuser son concours à l'œuvre si difficile et si écrasante de la réorganisation du pays. En vain ses amis l'exhortaient à se ménager : il n'écouta que le conseil de son patriotisme.

M. Lambrecht est né le 4



M. LAMBRECHT,

ministre de l'intérieur, décédé à Versailles le 8 octobre 1871,

(D'après la photographie de M. Franck.)

avril 1849. Maire de Lallain et ancien ingénieur des ponts et chaussées, il a été député au Corps législatif, en 1863, par la 3^e circonscription du Nord. Au mois de janvier 1870, il était envoyé dans ce département comme préfet.

Il suffit de relire les comptes rendus de nos assemblées pour voir quelle autorité sa parole, un peu froide, mais forte de son honnêteté, avait auprès de ses collègues.

Sa loyauté n'avait pas à recourir aux séductions de l'éloquence pour convaincre. Aussi sut-il conquérir facilement la confiance de tous. Son administration a donné des preuves de sa fermeté, mais jusque dans cette fermeté nécessaire il apportait la douceur qui, loin d'être une marque de faiblesse, est une habileté de la force.

Sa perte a été et sera encore vivement sentie.

Un de nos députés a dit : « Le nom de M. Lambrecht nous était à tous une suffisante garantie, et, même dans les partis extrêmes, personne n'eût jamais songé à lui demander des gages. »

Mercredi, à onze heures, ont eu lieu à Versailles les obsèques de M. Lambrecht.

M. Thiers conduisait lui-même le deuil.

Le corps est resté dans l'église, d'où il sera transféré dans le département du Nord, à Montigny, où M. Lambrecht possède une propriété. Aucun discours n'a donc été prononcé, mais l'éloge du défunt, c'était le nombre d'amis qui escortaient son cercueil.

M. V.

COURRIER DE PARIS

Lorsque le directeur de ce journal a bien voulu me confier un courrier de Paris chaque quinzaine, il m'a dit : « Parlez quelquefois du monde. » Il m'a même paru concevoir quelques inquiétudes à ce sujet, et craindre que je ne fusse pas toujours bien au courant de ce qui se passe dans les salons. De mon côté, je n'étais absolument pas rassuré sur les devoirs que ma charge allait m'imposer; je songeais avec effroi aux dépenses de cravates blanches et de gilets à transparents auxquelles j'allais être entraîné. J'avais déjà fait un itinéraire embrassant le faubourg Saint-Germain et son aristocratie, le faubourg Saint-Honoré et sa finance, la Chaussée-d'Antin et sa *salade* d'étrangers archi-millionnaires. Je m'étais dit : « Mon bon (car j'use envers moi-même de cette appellation familière), tu vas tâcher de rompre avec tes habitudes nonchalantes et relativement relâchées; tu vas abandonner pour quelque temps tes relations de café; enfin, tu vas acheter une conduite, comme on dit. Songe que le directeur du *Monde illustre* a les yeux sur toi, et sois passablement *highlife*. » Tel était le discours que je m'étais adressé. Pour moi, c'était quelque chose comme de débiter dans les Bressant, et de varier sur tous les tons : *Belle ma quise d'amour...*

Eh bien! m'en voilà jusqu'à présent pour ma provision de gaïns. Je reste mélancolique devant la note de mon tailleur, sans voir « le monde » se manifester et donner le moindre signe de vie. Il n'y a plus de monde, ou du moins il n'y en a pas encore. Emporté par un excès de zèle, et voulant remplir coûte que coûte mon mandat, j'ai poussé l'indiscrétion ces jours-ci jusqu'à aller frapper à l'hôtel d'une baronne, — oui, lecteur, d'une baronne! voilà ce que j'ai fait pour vous! — Un domestique en bas de coton blanc m'a répondu avec cet air d'arrogance qui n'appartient qu'à cette institution : « Vous n'y pensez pas, monsieur! Qu'est-ce que vous voudriez que Madame la baronne fit à Paris en ce moment? » Au fait!

Lecteur, ne m'accusez donc point au cas où vous en auriez le désir bien naturel. Je suis prêt à jeter mon nom dans toutes les antichambres, lorsque les antichambres s'ouvriront. En attendant, laissez-moi causer avec vous des gens et des choses qui ne constituent pas ce qu'on appelle « le monde. »

Notre confrère Léo Lespès vient de donner à la bibliothèque de la Société des gens de lettres le manuscrit des poésies de Henry Murger, réunies le lendemain de sa mort sous le titre des *Nuits d'Hiver*. L'action de M. Léo Lespès mérite d'autant plus une mention que, depuis quelque temps, il est de bon goût de rabaisser l'auteur du *Bonhomme J. dis...* « Il est des morts qu'il faut que l'on tue! » a dit un jour un poète qui croyait plaisanter. Eh bien! Murger a été retué.

Par qui? mais par qui?

Par des gens très-sérieux, à ce qu'ils affirment, mais à coup sûr fort mal embouchés, et qui publient gravement leurs gros mots chez les éditeurs des Bollandistes;

Par des gens très-honnêtes, personne n'en doute, mais qui poussent à un degré choquant l'orgueil ou plutôt la vanité de leur honnêteté;

Par des gens de bonne foi peut-être, mais systématiques jusqu'à la cécité;

Par des gens qui écrivent, avec une candeur stupéfiante, des choses comme celles-ci : « Voltaire, qui d'ailleurs n'était pas un sot... »

Ces gens qui lisent fort superficiellement, — si tant est qu'ils les lisent, — les auteurs qu'ils condamnent si entièrement et si dédaigneusement, ne veulent voir dans Henry Murger qu'un corrupteur. Pour quelques facéties des *Scènes de la Bohème* (râchées par une préface qui est elle-même une éloquent protestation contre l'ouvrage), pour quelques diners sur l'herbe dans les *Vacances de Camille*, pour quelques amourettes dans la *Revue des Deux-Montes*, on crie à la dépravation, à l'enseignement funeste, que sais-je? au retour de l'abbé Prévost, — ce qui représente le comble de l'abomination!

Murger, c'est vrai, n'a jamais visé au rôle, si bien tenu aujourd'hui, de moraliste; il s'est contenté d'être un conteur ému, un esprit souriant, une âme aimante. Cet excellent garçon, en qui l'on s'obstine à voir une des expressions les plus complètes de la vie parisienne, vivait presque exclusivement à la campagne, et les trois quarts de ses œuvres sont des œuvres rustiques.

C'est ce qui a fait dire de lui par un de ses amis :

Nous ne l'oublions pas sans doute,
Et bien des fois,
En suivant gaement notre route
Au fond des bois,
Nous reverrons son doux fantôme
Passer, parmi
Les ronces vertes, sous le dôme
Du bois ami
Nous entendrons vague fanfare,
L'aboi joyeux
Du chien de ce Nemrod bizarre
Et merveilleux,
Qui, parti guêtré, plein de fièvres,
Carnier aux reins,
Ne trouvait en guise de lièvres,
Que des quatrains!
Les oiseaux — odes de l'espace, —
Le précédaient
Alors qu'il s'en allait en chasse,
Et le guidaient!
« C'est notre frère en chansonnettes,
« Fais des chansons! »
Lui disaient les bergeronnettes
Dans les buissons.
Fuyant devant lui, pour la frime,
Les chansonnettes
Lui, gazouillaient: « Signe la rime
Dans les sonnets! »
« Tirifi! faisait l'Alouette!
Avec douceur...
« Je vole au ciel aussi; poète,
Je suis ta sœur! »

Et voilà pourquoi le don de M. Lespès a la valeur d'un acte de bon souvenir.

La chasse aux fauteuils académiques recommence. Au nombre des chasseurs qui se sont mis en campagne (*Tou, ton, tontaine, tonton!*), on cite, parmi les gens de lettres seulement, Théophile Gautier, Alphonse Karr et Alexandre Dumas fils.

Si ce dernier est élu, — comme cela est à souhaiter, — j'aime à croire qu'il profitera de l'occasion pour prononcer l'éloge... de son père.

Les railleurs n'ont jamais manqué à l'Académie française, depuis Piron jusqu'à Alfred de Musset. Un jeune imprudent a même écrit il y a quelques années une *Histoire des quatrains rhématiques*.

On est sans pitié pour ce corps majestueux, et, s'il faut le dire, on est souvent injuste. Les préjugés abondent à son sujet dans le public; l'un de ces préjugés consiste à croire que l'Académie française n'est ou ne doit être qu'une institution exclusivement littéraire; on part de là pour lui reprocher ses grands seigneurs et ses prélats. C'est un tort. La lettre et l'esprit de sa fondation sont plus larges qu'on se l'imagine; elle se doit d'accueillir toutes les intelligences d'élite, à quelque région qu'elles appartiennent; — le livre même n'est pas indispensable lorsque l'homme représente un grande idée ou personifie noblement le caractère d'une époque.

Voilà pour la justification de l'Académie française.

Par son essence, il lui est interdit d'être populaire; et je ne l'engagerais pas à essayer de le devenir. Ses statuts l'empêchent également d'aller au-devant des gens, je le sais encore; mais ici l'observance trop rigoureuse de ses statuts est devenue parfois la source de graves inconvénients. A la place de maint écrivain de haute race, vis-à-vis duquel elle avait cru devoir s'abstenir d'officieux encouragements, plus d'une médiocrité insistante a pu se glisser par sa porte restée grande ouverte au dernier moment.

Faut-il citer des noms?

« Nommerai-je, papa? »

Or, entre être populaire et n'être pas impopulaire, il y a une nuance qu'il importe de définir. L'Académie est fréquemment impopulaire. Elle froisse l'opinion, elle blesse la nationalité, elle se fait maladroite à plaisir. Je ne parle pas de cette innocente malice qu'elle croit nécessaire à sa dignité, et qui consiste à faire faire antichambre pendant plusieurs années à des hommes dont elle s'honorera ensuite. De ceux-ci elle va disant : « Bah! ils peuvent atten-

dre; ne sont-ils pas toujours certains d'être admis parmi nous? un peu plus tôt ou un peu plus tard. »

Le malheur est que, quelquefois, la Mort vient poser sa main sur l'épaule de ces hommes de mérite que l'on a priés de repasser.

Xavier Aubryet est un de mes anciens et meilleurs amis. Et vous croyez que cela va me gêner pour dire du bien d'un tout petit volume qu'il vient de publier chez Dentu! Pas le moins du monde. *La République rose*, tel est le titre de son minuscule roman, — oh! oui, un roman, ou plutôt un rêve, le rêve le plus délicieux et le plus fou qui puisse éclore dans le cerveau d'un fantaisiste qui aurait inventé l'esprit.... s'il ne l'avait trouvé tout fait et tout éblouissant dans les *Jugements nouveaux* et dans les *Patriennes de l'amour*.

Une république rose, ô cher confrère! vous n'y croyez pas, vous n'y avez jamais cru, et c'est ce qui donne à votre petit livre un attrait mélancolique, voisin à la fois du regret et du désir.

Avec les livres, on n'en finit jamais. Edouard Fournier m'adresse le sien : *les Prussiens chez nous*, avec une lettre charmante : « J'entre en campagne contre notre ennemi; voici mon bataillon; brûlez une cartouche pour lui. » C'est un recueil de terribles anecdotes que le livre de M. Edouard Fournier, un dossier qui brûlerait les doigts de nos enfants lorsqu'ils l'interrogeront. A Elbeuf, on voit la maîtresse d'une auberge pendue par les pieds et « coupée en deux, exactement comme les veaux... » A Nonancourt, un chef de gare est cloué sur un billard avec des baïonnettes et fusillé dans cette position. A Paey-sur-Euë, le mobile Blanchard est attaché en croix à la roue d'un chariot avec des cordes qui le serrent jusqu'au sang; on lui introduit une pierre dans la bouche pour l'empêcher de crier; on tente de le faire sauter avec des cartouches, mais le coup ne réussit pas. Après deux heures de ce crucifiement, on le détache, on le met nu, et quatorze Prussiens se font ses bourreaux en le frappant chacun de vingt-cinq coup de nerf de bœuf.

Le comique, — une sorte de comique sombre, — se mêle parfois à ces réalités. Le journal d'Evreux ose un jour trouver que la musique du régiment prussien laisse à désirer, et il prononce le mot de *cacophonie*. Le préfet von Porembski, un Posnanien de la plus rude espèce, va trouver le rédacteur, et, le taxant d'une amende de cent francs, le somme d'avoir à se faire dans le plus bref délai une paire d'oreilles plus allemandes.

A Rouen, ils contraignent *l'Indépendant* à interrompre sa publication. Le journal ne faiblit pas. A l'ordre du baron Pfüe, préfet de la Seine-Inférieure, affiché à sa porte, il riposte par cette autre affiche : « A partir d'aujourd'hui, et par ordre du préfet prussien, *l'Indépendant de Rouen* cesse de paraître. »

« Nous sommes de plus condamnés à payer mille francs d'amende. »

« Voici notre réponse :

« Notre mépris, et pas un sou de notre caisse. »

A la bonne heure! Le caractère français reparait ici dans son entier.

Le Chien perdu et la Femme fusillée! C'est le titre d'un nouveau roman de M. Arsène Houssaye. Cela nous reporte à la belle période romantique, au temps de *l'Ane mort et la Femme guillotiné*, par Jules Janin; d'*Un roman pour les Cuisiniers*, par Emile Cabanon; des *Onze Maîtres-es délaissés*, par Jules Sandeau; de *Titime, voix sèche*, par Eugène Chapus; de *Moustache*, par Paul de Kock; du *Crapaud*, par Félix Davin; de *Madame Putiphar*, par Pétrus Borel, — et de tant d'autres.

L'Odéon rouvre ses portes au moment où nous mettons sous presse. Renvoyé à la semaine prochaine.

Au Gymnase on a joué un petit acte de M. Alexandre Du pas : *la Visite de noces*. C'est d'un esprit achevé et d'une moralité discutable. Nous y reviendrons.

CHARLES MONSELET.

COURRIER DU PALAIS

Communeux devant les conseils de guerre de Versailles, communeux devant les tribunaux correctionnels de Paris, communeux devant la cour d'assises de la Seine! J'ai beau courir, m'informer, telle est toujours la plus grosse partie de mon butin de la semaine, si je ne sors pas du département. Et encore!...

Imitons donc ceux que, de mon temps, on appelait au collège les bons paresseux; faisons tout de suite la besogne pour pouvoir ensuite flâner à notre aise dans les causes qui permettent la flânerie.

D'abord, Bertin, un ouvrier typographe qui a eu la malencontreuse idée d'accepter ou peut-être de solliciter les fonctions de commissaire de police sous la Commune. En cette qualité, il a fait des perquisitions, des réquisitions dans les boutiques, dans les appartements, dans les églises; il a fait forcer les troncques pour saisir l'argent; il a arrêté, il a emprisonné, etc., etc. Après la constatation de tous ces méfaits a commencé le défilé des témoins à décharge, et la plupart ont apporté certains actes de justice et d'humanité, de bons antécédents surtout, dans l'autre plateau de la balance. Quant à lui, Bertin, il se contente de dire qu'il était commissaire de police et qu'il lui fallait bien exécuter les ordres de la Commune. L'accusation de détournements frauduleux a été écartée, et néanmoins Bertin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Maroteau, un jeune homme de vingt-trois ans, rédacteur de *la Montagne*, a été condamné à la peine de mort. Ses articles, qui ont été lus, sont des provocations tellement hideuses, que je n'oserais en reproduire une ligne dans cette chronique. Le même jour, Gromier, déclaré non coupable sur le chef d'attentat contre le Gouvernement, mais coupable seulement d'offenses envers le chef du pouvoir exécutif, a été condamné à six mois de prison.

Le jeune ministre de la guerre de la Commune, le capitaine de génie Rossel, condamné à mort par le 3^e conseil de guerre, et dont le jugement a été cassé par le conseil de révision, a été renvoyé devant le 4^e conseil de guerre, qui a de nouveau prononcé une condamnation à la peine capitale; il y aura nécessairement pourvoi en révision, et le jugement pourrait bien être cassé une seconde fois. Enfin, la cour d'assises de la Seine a jugé Caillet, le citoyen directeur de la prison de la Santé. Avant la Commune, Caillet était ouvrier ou homme de peine de la maison Cail; malheureusement pour lui, Duval était son cousin et il connaissait un peu Raoul Rigault; il fut protégé par eux. Voilà qui lui coûte cher! Il me semble, à moi, que ce pauvre homme ne tenait pas beaucoup à être directeur d'une prison, et que ceux qui l'ont placé là, l'ont fait beaucoup plus dans leur propre intérêt que dans celui de leur protégé. Cela m'avait déjà frappé quand Caillet a déposé, comme témoin, dans l'affaire des chefs de la Commune, devant le 3^e conseil de guerre, et surtout quand M. Claude, l'ancien et honorable chef de la police de sûreté, est venu raconter comment, grâce à la bienveillance de Caillet, il avait pu voir sa famille. Sans doute il a séquestré arbitrairement des personnes, puisque 227 individus ont été enfermés là sous son règne; mais il explique qu'il ne pouvait faire autrement que de les recevoir, et certains témoins à décharge vont jusqu'à dire qu'il a mis des gens en liberté. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a énergiquement refusé de recevoir les tonneaux de poudre et les munitions dont on voulait le pourvoir; c'est que, recevant un ordre signé : Ferré, qui lui enjoignait, si les troupes de Versailles entraient dans Paris, de faire fusiller les otages, gendarmes et sergents de ville détenus dans la prison, il déchira l'ordre et renvoya celui qui venait pour l'exécuter.

Déclaré coupable, mais avec circonstances atténuantes, Caillet a été condamné au minimum de la peine, cinq ans de réclusion. Est-ce que la commission des grâces n'aurait pas là quelque chose à faire?

Voici qui touche encore un peu à la Commune, c'est l'histoire du nommé Jacquy, concierge de l'hôtel Chanaleilles, situé à l'angle de la rue du même nom et de la rue Vanneau. M. le marquis de Cha-

naleilles avait pratiqué lui-même une cachette pour son argenterie; il avait bien fermé son cabinet, contenant une collection d'armes précieuses; il avait soigneusement fermé les meubles et serré les clefs. Il partit... mais quand il revient, la Commune avait passé par là; l'hôtel avait été une ambulance, l'argenterie avait disparu, le marteau et le ciseau qui avaient servi à forcer la cachette étaient encore là sur le parquet, les meubles avaient été ouverts, les armes précieuses avaient été dispersées, et une bonne partie avaient été enlevées; les bijoux de M. le marquis, les robes, les dentelles de madame la marquise ne se retrouvaient plus; la cave était notablement diminuée, les vins fins avaient particulièrement souffert et le malvoisie avait été le mieux fêté.

Qu'avait donc fait le concierge? M. le marquis de Chanaleilles pensa que le concierge avait fort bien pu imiter « le chien qui porte le dîner de son maître, » et ne pouvant protéger contre les enfants perdus et mesdames leurs épouses toutes ces belles et bonnes choses, il s'était résigné à se faire sa part. Des voisins officieux confirmèrent M. de Chanaleilles dans ses soupçons. Jacquy ne se décida qu'à la dernière extrémité à indiquer l'endroit où se trouvait l'argenterie, mais enfin il s'y décida et déclara que la cachette s'était ouverte d'elle-même et que c'était pour sauver l'argenterie qu'il s'en était emparé, et ainsi des bijoux enterrés dans le jardin et découverts tout à fait par hasard par le nouveau jardinier, et ainsi des armes précieuses. Quant aux vins fins, il n'est pour rien dans leur disparition, quoi qu'on ait trouvé plusieurs bouteilles dans sa loge. Jacquy explique que s'il a hésité longtemps à répondre, c'est que lui-même, victime d'une dénonciation, avait été emprisonné par la Commune; il sortait, dit-il, de son cachot, et il était tout ahuri et ne comprenait pas ce qu'on lui demandait.

Tout à coup s'éleva un incident bien triste: un témoin déclare que M. de Chanaleilles a écrit à son concierge de « bien recevoir les Prussiens s'ils entraient dans Paris. » Le témoin a vu la lettre. Mouvement, tumulte dans l'auditoire! M. le marquis proteste; il n'a jamais écrit pareille chose; il demande qu'on lui montre la lettre?...

Hélas! on la lui a montrée; la femme de l'accusé s'écrie du fond de l'auditoire: La lettre, la voilà!

La lettre est remise à M. le président, qui ordonne que cette lettre sera jointe au dossier; puis il en donne lecture: M. le marquis de Chanaleilles envoie, le 10 janvier 1871, à son concierge Jacquy, une série d'instructions précises sur ce qu'il aura à faire dans telle ou telle circonstance possible; le cas de bombardement est prévu; enfin la lettre se termine par ces mots:

« Si Paris était obligé de capituler et si les Prussiens y entraient, il faudrait aller de suite demander de notre part à S. A. R. le grand-duc de Saxe-Weimar, que Mme la marquise de Chanaleilles a connu en Allemagne, auprès de Mme la duchesse d'Orléans, de vouloir bien choisir notre hôtel pour y loger ou d'y placer un général de sa suite, avec sauf-conduit signé de lui. Vous mettez alors tous nos grands appartements et tout notre hôtel à sa disposition pour lui et sa suite, et vous le traiterez le mieux que vous pourrez.

« Portez-vous bien ainsi que votre famille.

« MARQUIS DE CHANALEILLES. »

M. de Chanaleilles dit avec raison que cela n'a aucun rapport avec le vol de son argenterie, mais il ajoute que ce qu'il a écrit il l'écrirait encore, ce qui a appelé une réponse indignée de M^e Lachaud.

« On pouvait prévoir la capitulation et, dans ce cas, je préférerais recevoir dans mon hôtel un homme bien élevé », reprend M. de Chanaleilles.

M^e Lachaud, dans sa plaidoirie, lui répond que lorsqu'on a le malheur de voir la France envahie, on se résigne avec désespoir à laisser entrer l'ennemi dans son hôtel, mais qu'on ne doit pas aller au-devant de lui et lui ouvrir ses appartements de fête.

Des applaudissements éclatent dans toutes les parties de la salle.

Enfin, M. le président, en prononçant son résumé, exprime le regret que M. le marquis de Chanaleilles ait poussé l'amour de la propriété jusqu'à écrire une lettre semblable. Quand on porte un nom his-

torique, on est tenu à montrer plus de patriotisme: Comment M. de Chanaleilles a-t-il pu oublier que Henri IV écrivait à Crillon: « Pends-toi, brave Crillon, on a vaincu sans toi »

J'allais oublier de vous dire que le concierge Jacquy a été acquitté.

Voyez si je puis garder un peu de place pour les causes ordinaires! La prochaine fois, je leur donnerai le pas, je vous le promets.

Les observations timides que je faisais dans ma chronique de la semaine dernière sur la reconstruction du Palais ne sont plus isolées, et j'ai été heureux de trouver hier dans le journal *le Droit* tout un travail de M^e Allou, l'ancien bâtonnier, sur cette question importante. Par suite d'un désastre inouï, vous avez l'espace, profitez-en, messieurs les architectes, et ne nous refaites pas les mêmes fautes. Du reste, M^e Allou donne un plan de distribution que je me permettrai de résumer ici quand tous ses articles auront paru.

Hier, le tribunal a condamné un limonadier du boulevard du Temple, qui a tenu une maison de jeu clandestine; aujourd'hui, une affaire du même genre va être jugée par la 7^e chambre; mais ce qui va attirer la foule au Palais, c'est l'affaire du consul Place, qui va être appelée aujourd'hui devant la 10^e chambre.

Encore un engagement à prendre pour le prochain Courrier.

PETIT JEAN.

UNE MESSE

A L'AMBULANCE DE LA GRANDE-GERBE

Une belle et touchante cérémonie a eu lieu, dimanche dernier, à l'ambulance de la Grande-Gerbe, établie, depuis la création du camp de Villeneuve-l'Étang, à l'extrémité de ce qui constituait autrefois le jardin réservé du parc de Saint-Cloud.

Un autel est élevé en plein air, on peut dire aussi en pleine verdure, et c'est à cet autel que M. le curé de Saint-Cloud a dit la messe. Mgr Chigi, le nonce du Pape, présidait cette fête de charité.

Grâce aux soins de M. le baron Mundy, médecin autrichien et directeur de l'ambulance, le coin de terrain où a eu lieu l'office religieux avait été décoré de tentures sur lesquelles se détachaient des guirlandes de feuillage, dont les festons s'enroulaient autour de trophées formés par le drapeau tricolore et le drapeau de Genève.

Une foule immense, bien avant l'heure de la cérémonie, se pressait sous la tente destinée à abriter les assistants.

Parmi les personnages marquants qui sont venus à cette fête de charité, nous devons citer MM. les généraux Douay, Ciron, Daguerre, Vergé, de Courson, les docteurs Mundy et Chenu, le comte et la comtesse Serrurier, le comte Flavigny, la générale Appert, le major Kadolitz, attaché à l'ambassade d'Autriche, qui portait avec une fière élégance l'uniforme bleu des gardes de François-Joseph; un grand nombre d'officiers supérieurs et de membres du comité de secours de la Société internationale.

La musique du 42^e de ligne, dirigée par M. Moreau, a joué pendant la messe le pas redoublé des *Zouaves*, des variations sur des motifs de *Lutèce*, des airs du *Pardon de Ploërm l*, etc.

La quête a été faite par mademoiselle Dosne et madame Cochin, que conduisaient des membres du bureau de bienfaisance de Saint-Cloud. La collecte, paraît-il, a produit d'excellents résultats; on parlait de près de deux mille francs.

Cet argent doit revenir complètement, non à l'ambulance de la Grande-Gerbe, comme on pourrait le croire, mais aux incendiés de la malheureuse ville. Cette cérémonie avait ceci de particulièrement touchant, que c'était, pour ainsi dire, les blessés qui tendaient la main au nom des incendiés. Du reste, dans une allocution vraiment émouvante, M. le curé de Saint-Cloud a expliqué le but de cette cérémonie, et il a vivement remercié les personnes qui avaient répondu à son appel et qui venaient offrir un témoignage de sympathie aux pauvres victimes de la guerre.



SAINT-CLOUD. — Messe solennelle d'adieu à l'ambulance de la Grande-Gerbe le 8 octobre 1871. — (D'après le croquis de M. Pierdon.)



LES ÉLECTIONS EN PROVINCE. — Paysans bretons se rendant au scrutin. — (D'après nature, par M. Petit.)



L'ÉQUINOXE D'AUTOMNE. — La tempête du 27 septembre sur les côtes de l'Océan. — Aspect de l'anse de Formic au moment de l'ouragan. (D'après le croquis de M. L. de Nahat.)

L. DE A. É. RABO

Ensuite le nonce du pape, Mgr Chigi, a adressé quelques paroles affectueuses aux soldats blessés qui assistaient à la cérémonie, et il leur a donné sa bénédiction au nom du souverain Pontife.

Après la messe, la plupart des assistants se sont dirigés vers un buffet élevé à l'entrée de l'ambulance, et où, moyennant 5 francs au profit des incendiés, on pouvait faire un goûter champêtre. Là encore, on achetait des photographies de l'ambulance, et le prix de ces photographies était aussi destiné à l'œuvre de charité.

Sous une tente située à quelque distance, Mgr Chigi a déjeuné en compagnie de M^{lle} Dosne, de M^{me} Cochin, de MM. de Flavigny, Serrurier, Chenu et du baron Mundy.

Malgré le mauvais temps, beaucoup de personnes ont voulu passer l'après-midi au milieu des blessés et visiter les salles d'infirmerie, si bien tenues par les dames de Saint-Vincent-de-Paul.

Le général de Courson, accompagné d'un colonel d'état-major et guidé par les sœurs, a fait une visite spéciale à la salle Dupuytren.

Ainsi s'est terminée cette fête de bienfaisance, qui aura eu pour résultat de soulager bien des infortunes.

M. V.

LES ÉLECTIONS

Les élections pour les conseils généraux ont eu, cette fois, une importance réelle, grâce aux lois nouvelles votées dernièrement par l'Assemblée nationale. Les résultats sont connus; aussi n'essayerons-nous pas de revenir sur ce sujet, vieux de huit jours. Mais à côté des questions politiques que soulève si facilement pareille affaire, il y a ce que nous demandons la permission d'appeler le côté pittoresque, curieux, intéressant, dans la manière dont les votes se pratiquent dans certains pays: les us et coutumes se mêlent aux affaires publiques et leur donnent un cachet particulier.

Ainsi, en Bretagne, le jour des élections est un jour de fête. Le curé adresse un appel à ses ouailles et il les invite à remplir leur devoir de citoyen. Dans ce cas, c'est lui qui montre l'exemple. On se rassemble sur la place, devant l'église; jeunes et vieux se mettent en rang, avec oriflammes et drapeaux, et le curé marche en tête.

Le *binou*, bien entendu, est de la partie. Vous voyez d'ici le pauvre diable qui s'essouffle à gonfler cet étrange instrument et qui joue avec rage des airs du pays.

Il va d'un pas ferme, il dirige le cortège, dont il se croit le plus bel ornement, car tout le village accourt pour le voir et l'entendre.

Et, jusqu'à la mairie, il ne cesse pas une seconde de charmer les oreilles de ses concitoyens.

Puis, quand, sous la conduite du prêtre, les devoirs sont remplis, quand chacun a déposé son bulletin de vote, on retourne chez soi ou au cabaret, toujours avec accompagnement du *binou*. Le cidre coule à flots dans les verres et un peu sur ceux qui le boivent, mais à cela près, tout se passe de la façon la plus patriarcale.

Ces mœurs, absolument primitives, ne manqueraient pas de causer quelque étonnement à nos Parisiens, si jamais on essayait de les pratiquer à Paris, et ils n'auraient pas tort; cependant dans ces malheureux villages, c'est chose reçue et même chose nécessaire. Si le curé, dans certains endroits, ne prenait la direction de ses villageois, en cette occasion, si le *binou* traditionnel faisait défaut, si l'on ne devait profiter de ces réunions électorales pour vider un pichet ou deux, il y a tout à parier que, sur cent électeurs, il ne s'en présenterait pas dix devant l'urne.

M. V.

LA TEMPÊTE DU 27 SEPTEMBRE

SUR LA CÔTE DE L'OcéAN

Notre pauvre année 1871 était marquée à l'encre rouge dans le ciel, car, Dieu merci, quels fléaux n'a-

t-elle pas éprouvés! Depuis les maux de la guerre étrangère et de la guerre civile jusqu'aux catastrophes des chemins de fer, tout a été complet; il ne manquait plus qu'un superbe ouragan, une empête célèbre pour achever ce tableau lamentable. Nous avons été servis à souhait, car, au dire des gens de la côte, il ne se rappellent point avoir assisté à pareil spectacle.

Le dessin que nous reproduisons représente l'anse de Pornic, autour de laquelle s'étale gracieusement la petite station de bains de mer qui porte ce nom.

Nous l'avions vue cet été calme et coquette, fière de ses jolies baigneuses, foulant de leurs pieds le sable fin de la plage; aujourd'hui, la mer rugit sur les rochers et envoie ses lames jusque sur la jetée. Le mamelon qui fait face à la ville, et qui forme pointe sur le port, reçoit les premiers coups de la tempête. Les arbres sont déracinés, les toits de moulins enlevés, les berges envahies par l'écume.

Que de navires engloutis dans la haute mer nous apprendront bien assez tôt tous ces désastres!

L. DE N.

LES HOMMES DE LA COMMUNE

ALLIX (JULES), né à Fontenay (Vendée) en 1818, enseigna d'abord la lecture en quinze leçons, s'occupa de physique universelle et se porta à la députation en 1848.

Il prétendit bientôt avoir découvert un plan de barricades, qui, adopté par les conspirateurs de l'Hippodrome, lui valut huit ans de bannissement, et le télégraphe escargotique qui le conduisit dans une maison de santé.

Il se fit remarquer à la Commune par sa fécondité bavarde et son excentricité maniaque, et fut enfin arrêté par ses collègues comme « coupable de folie » et reconduit à Charenton où il est encore enfermé aujourd'hui.

ARNOULD (ARTHUR), fils d'un professeur au collège de France, est né en 1824.

Secrétaire à la *Revue nationale*, il collabora successivement à l'*Opinion nationale*, à l'*Époque*, à la *Presse libre*, au *Rappel*, à la *Marseillaise* et à l'*Avant-garde*.

Porté à la Commune par 8,608 voix, il devint membre de la commission des affaires extérieures, vota contre le Comité de salut public et demanda l'abolition du secret.

Il a disparu vers la fin de mai.

ASSI, le célèbre gréviste, est né en 1840.

A 17 ans, il désertait le 101^e régiment pour se rendre en Angleterre où il rencontra Karl Marx, puis en Suisse.

Retourné en France en 1869, il organisa les réunions du Crésot; mais il sut échapper aux poursuites et reparut à Anzin et à Londres.

On sait comment cet ancien ouvrier fondeur en métaux, devenu membre du Comité central, présida les séances de l'Hôtel-de-Ville du 19 au 26 mars et comment, nommé membre de la Commune, il fut emprisonné en avril par ses collègues.

Nommé colonel, il se laissa prendre, le 23 mai, à l'École militaire, avec son état-major.

Le conseil de guerre l'a condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

BERGERET (JULES), un parisien de la banlieue, fut sergent de voltigeurs et ouvrier typographe avant d'être membre du Comité central et général de la Commune. On se souvient qu'il « commandait lui-même » à Neuilly où son corps fut décimé par le Mont-Valérien. Il se nomma ensuite commandant de la place de Paris. Arrêté pour insoumission et offenses envers Cluseret, il fut plus tard adjoint à la commission de la guerre. Le 5 mai, Delescluze lui donna le commandement de la première brigade de réserve, avec le Corps législatif pour hôtel d'état-major. Il a passé en Angleterre.

CAVALIER (GEORGES), dit *Pipe-en-bois*, n'apas trente ans. Il sortit le 70^e de l'École polytechnique et ne

dut sa célébrité qu'aux coups de sifflet dont il salua l'*Henriette Maréchal* des frères de Goncourt.

Collaborateur de la *Rue*, de la *Montagne* et du *Citoyen*, il devint secrétaire de Gambetta à Bordeaux.

La Commune lui donna la succession de M. Alphand, succession qui a valu à Cavalier la déportation dans une enceinte fortifiée.

CHAMPY (H.), élu par 11,042 voix du 10^e arrondissement, s'est fait remarquer à la Commune, comme dans les clubs, par une loquacité intarissable, et par une manie de protester à tout bout de champ, qui désespérait ses collègues.

Membre de la commission des subsistances, il vota pour le Comité de salut public, désignant, disait-il, qu'on n'hésitât devant aucune mesure nécessaire.

Dans son réquisitoire, le ministère public reprochait à Champy d'avoir saisi la caisse du bureau de navigation du canal Saint-Martin, et d'avoir réquisitionné, le 21 avril, 3,000 tuniques à la caserne du Château-d'Eau.

La pièce suivante a été lue pendant les débats du conseil de guerre à Versailles.

« Ordre de prendre les obusiers et les obus à pétrole pour bombarder le chemin de fer de Lyon.

« Mairie du 20^e arrondissement.

« CHAMPY. »

On sait que Champy a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

CHALAIN, ouvrier tourneur en cuivre âgé de 25 ans, n'était qu'un comparse bien effacé de l'Internationale, quand ses coaccusés du procès de Blois le prièrent de lire leur défense collective.

Envoyé à l'Hôtel-de-Ville par 4,545 voix du 17^e arrondissement, il s'y tut prudemment et l'on n'entendit plus parler de lui.

CLUSERET, né à Suresnes, en 1823, sortait à 20 ans de Saint-Cyr, et commandait le 23^e bataillon de mobiles pendant les journées de juin.

Mis en retraite en 1850, il reprit du service, alla en Crimée et fut envoyé en punition en Afrique.

Il forma plus tard à New-York une légion de braves pour Garibaldi et fut nommé général par ce dernier. Il passa en Amérique, combattit dans les rangs de l'armée du Nord et revint à Londres, où il se fit féliciter.

Poursuivi, il vint à Paris où il publia divers articles au *Rappel*, au *Courrier français* et à la *Tribune*.

Après le 4 septembre, il alla tenter de soulever Lyon et Marseille; nommé membre de la Commune, puis délégué à la guerre, il montra un despotisme absolu et devint antipathique à ses coreligionnaires eux-mêmes. On n'a pas oublié « la brèche appréciable du Mont-Valérien » et son départ, le 21 mai, pour les avant-postes.

Cluseret est aujourd'hui parfaitement en sûreté, à New-York.

COURBET (GUSTAVE), né à Ornans (Doubs), le 10 juin 1819, fut élevé au séminaire. Envoyé à Paris pour faire son droit, il s'adonna à la peinture.

Admis au Salon en 1844, il n'obtint un véritable succès qu'en 1848. L'ami de Proudhon arbora alors hardiment le drapeau du réalisme.

Sous l'empire, il eut son exposition particulière, et se fit ensuite offrir la croix pour avoir sans doute le plaisir de la refuser.

Membre de la Commune, Courbet a été condamné par le Conseil de guerre à six mois de prison et cinq cents francs d'amende.

COURNET, fils du lieutenant de vaisseau tué à Londres par Barthélemy, n'a pas plus de trente-six ans.

En 1863, il collaborait aux petits journaux du quartier Latin. En 1866, il obtint de la Société transatlantique un poste de commissaire à bord de l'un des paquebots qui font le service de l'Amérique du sud aux Antilles.

A son retour, en 1868, il fut arrêté au cimetière Montmartre et entra au *Réveil* avec son vieil ami Delescluze. Le 13 juin 1869, il fut enfermé pour 66 jours à Mazas avec son collaborateur Quentin, et en sortit à la veille de l'enterrement de Victor Noir.

Impliqué dans le procès de Blois, il fut acquitté.

A la Commune, il fut placé dans la Commission exécutive, puis à celle de la sûreté générale et remplaça ensuite Raoul Rigault.

On prétend qu'il est à Londres.

DACOSTA, l'un des nombreux compagnons de plaisir de Rigault, fut successivement répétiteur de mathématiques, correcteur de la *Cloche* et rédacteur de la *Libre-pensée*.

Secrétaire de la sûreté générale, puis substitut de la Commune, il passait avec son copin les soirées aux Dégassements-Comiques.

Dacosta, interrogeant Mgr Darboy qui appelait ses juges « mes enfants, » répondit : « Vous êtes ici non devant des enfants, mais devant des magistrats, qu'il vous faut respecter. »

Il tenta au dernier moment d'incendier Mazas, que le gardien préserva heureusement.

Il a été arrêté.

DECAMPS OU DESCAMPS, membre de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, est peut-être le plus inconnu des dictateurs de la Commune.

Le rôle de ce jeune homme de trente ans, — que l'*Officiel* qualifie quelque part de « docteur, » semble avoir été restreint à l'administration du 14^e arrondissement.

Descamps a été acquitté par le Conseil de guerre.

DELESCLUZE (LOUIS-CHARLES), né à Dreux, le 2 octobre 1800, fit ses études et son droit à Paris. Arrêté en avril 1834, il alla bientôt rédiger le *Journal de Charleroi*, puis l'*Impartial du Nord*, à Valenciennes, et prit part aux mouvements qui amenèrent les banquets réformistes, et fut nommé commissaire général des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Condamné, en 1849, à la déportation par la Cour de Versailles, il alla vivre à Londres. En 1853, on le retrouvait à Paris et on l'enfermait à Mazas; puis on le transférait à Belle-Isle, Corte, Ajaccio, Marseille, Toulon et enfin Cayenne.

L'amnistie de 1859 lui rendit la liberté. Ce n'est qu'en 1860 qu'il reparut dans le journalisme politique militant, avec le *Réveil*.

Tout le monde connaît le rôle qu'il a joué à la Commune, au Corps législatif et au Comité de salut public.

Delescluze a été tué sur une barricade, près du Château-d'Eau.

Dès qu'il eut obtenu de Rochefort la gérance de la *Marseillaise*, SIMON DEREURE, le plus bourgeois des ouvriers de Paris, se sentit transfiguré en homme politique. Accusé d'avoir conspiré contre la vie de l'empereur, il fut condamné à trois ans de prison par les juges de Blois, et ne recouvra la liberté qu'au 4 septembre.

Élu adjoint au 31 octobre, il patrona la candidature du docteur Clémenceau à la mairie du 18^e. Le 18 mars, le protecteur et le protégé se séparaient avec éclat, et Dereure restait seul chargé de l'arrondissement.

Élu membre de la Commune, il fut délégué aux avant-postes d'Asnières.

On a dit qu'il avait été fusillé le 23 mai; d'autres prétendent qu'il est à Londres.

FERRAT est connu comme un des plus verbeux orateurs de club; il se dit aussi homme de lettres.

Simple garde délégué auprès du comité central, il entre le 19 à l'Hôtel-de-Ville, commanda ensuite l'arrondissement de Saint-Sulpice, fut cassé, emprisonné, puis réélu, et finit par échapper à la terrible cour martiale présidée par Rossel.

Sa déposition devant le conseil de guerre provoqua une incartade de Lullier, qui se plut à comparer « sa vie de fatigues, de privations, de travaux à l'Hôtel-de-Ville, du 19 au 22 mars, aux orgies de MM. du Comité, où de jeunes cantinières, choisies avec soin, leur versaient à flots le vin du triomphe. »

Ferrat a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

FERRÉ (THÉOPHILE) est un ancien clerc d'agent d'affaires.

Membre de la commission de sûreté générale, il fit bientôt partie de la Commune, et dirigea la préfecture avec son insupportable Raoul Rigault.

Ce jeune Jacobin de vingt-six ans, qui n'eut jamais qu'un rêve, ressusciter 1793, a été condamné à la peine de mort par le conseil de guerre de Versailles.

FLOURENS (GUSTAVE), fils du secrétaire perpétuel de l'Académie, naquit à Paris en 1838.

A vingt-cinq ans, il occupait la chaire de son père au collège de France.

Inquiété pour délit politique, il partit pour la Crète, puis se sépara des insurgés et revint en France. Condamné à trois mois de prison en 1869, il n'hésita pas, lors de l'arrestation de Rochefort, à proclamer la république à Belleville. Traqué, il passa en Angleterre et fut impliqué dans le fameux complot.

Au 4 septembre, on créa pour lui le titre de « major de rempart », et on mit sous ses ordres cinq bataillons. Cassé au 31 octobre, il organisa un corps de volontaires et fut enfermé à Mazas.

Délivré le 21 janvier, il se cache jusqu'au 18 mars, se nomme alors « général de Belleville ». Flourens ne siégea jamais à la Commune, et, le 2 avril, il marchait sur Versailles. Isolé de ses soldats, le 3, il fut tué à coups de sabre, et trouva une mort digne de sa vie extravagante.

GAILLARD (NAPOLEON), Nimois ou Italien, était cordonnier avant d'être barricadier. Lors de l'affaire Baudin, en 1868, il déclara avoir 31 ans et fut condamné à une amende pour avoir provoqué la souscription.

Habitué des clubs, il fut nommé par la Commune directeur des barricades, donna plus tard sa démission, la retira et fut interrompu dans ses travaux du Trocadéro par l'entrée de l'armée.

On a prétendu à tort que, fait prisonnier, il s'était fait tuer dans une tentative d'évasion. Il périrait à Lausanne, la semaine dernière.

GAMBON (CHARLES-FERDINAND) est né à Bourges en 1820.

A dix-neuf ans, il était avocat et fondait le *Journal des Écoles*.

En 1846, on le nommait juge suppléant à Cosne (Nièvre). Dans un banquet, il refusa de porter un toast au roi et proclama la souveraineté du peuple. Envoyé à la constituante et à la législative, il était aux Arts-et-Métiers le 13 juin. La cour de Versailles le fit interner à Belle-Isle. Proscrit en 1851, il rentra après l'amnistie et ne voulut point payer l'impôt. La saisie de sa ferme et la vente de sa vache sont devenues légendaires.

Député, il donna sa démission pour entrer à la Commune, puis au comité de salut public.

On prétend que Gambon a pu quitter Paris avant l'entrée des troupes.

GENTELET, membre du Comité central, arrêtait sous la Commune les voyageurs suspects à la gare d'Orléans.

Fin mars, il entra aux Gobelins avec trente-trois chariots de chemin de fer contenant le matériel du 3^e régiment du génie suivi à la gare.

Dès lors, Gentelet s'installa à la manufacture, et fit régner la terreur dans l'arrondissement.

Le 23 mars, le feu pénaux aux Gobelins.

La participation de Gentelet à cet incendie a paru évidente au 4^e conseil de guerre, qui, dans son audience du 21 août, l'a condamné à la peine de mort.

GROUSSET (PASCHAL), né en Corse il y a un peu plus de vingt-six ans, a passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel avant d'arriver au rouge de sang et de feu.

Tour à tour collaborateur de l'*Étendard*, du *Figaro*, de la *Marseillaise*, du *Journal du Peuple*, et de la *Nouvelle République*, l'ex-étudiant, coquet et maniéré, fut envoyé à la Commune par le 18^e arrondissement.

On n'oubliera jamais les manifestes qu'il fit plaquer en qualité de délégué aux relations extérieures, et la *Proclamation aux grandes villes de France* restera comme un monument.

Paschal Grousset a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

JOURDE (FR.), l'ancien ministre des finances de la Commune, avait été caissier d'une grande maison de commerce avant de faire partie du Comité central.

Délégué aux finances avec Varlin, il ne garda son portefeuille que parce que ses collègues se voyaient dans l'impossibilité de lui trouver un successeur.

Du 19 au 22 mai, Jourde a exigé la remise de 2 millions 850 mille francs. La Banque lui a compté 16 millions 691 mille francs.

Auteur du projet de loi sur les échéances et du décret sur la liquidation du mont-de-piété, Jourde combattit énergiquement le Comité de salut public, et rédigea la déclaration de la minorité de la Commune, qui n'était qu'une démission déguisée.

Il a été condamné à la déportation simple.

LA CÉCILIA naquit, selon les uns, à Versailles, selon les autres, à Beauvais, en 1834.

Bachelier à dix sept ans, il enseigna les mathématiques, et se mit, en 1860, au service de Garibaldi. Nommé colonel à la prise de Palerme, il alla professer à Ulm, puis rentra à Paris, s'y maria, et fit toute la campagne de France. Il se distingua à Albis, Châteaudun, Varize, Barneville et Alençon. Le sous-lieutenant était devenu lieutenant-colonel après la bataille de Coulmiers.

Il ramena 127 hommes, sur 1,200, du 1^{er} bataillon de francs-tireurs de Paris. Nommé général de division par le Comité central, il commanda les troupes de Billancourt à la Bièvre.

Le 20 mai, cerné de trois côtés, acculé contre Montrouge, il parvint à se rendre à Belleville, et de là à Vincennes. Le 29, quand les fédérés se rendirent, La Cécilia se fit sauter la cervelle.

LEFRANÇAIS, né à Angers, en 1826, est un ancien instituteur primaire, proscrit de décembre, qui fut plus tard agent comptable dans la maison Richer.

Orateur assidu des réunions publiques, il préconisa la suppression de l'hérédité et l'union libre; fut emprisonné le 31 octobre, et devint le premier président de la Commune.

Il a disparu depuis l'entrée des troupes.

LULLIER (CHARLES), né à Mirecourt (Vosges) en 1838, monta sur l'*Austerlitz*, en qualité d'aspirant, en 1856.

Mis en non-activité par deux fois, il dut quitter la *Licorne* et l'*Ariel*, et remonta sur le *Fleurus*, grâce à de hautes protections.

Depuis, il passa sa vie à se faire enfermer, à s'évader et à se faire reprendre. Membre du Comité central, il se montra le 18 mars, et devint « général en chef » des forces parisiennes.

Bientôt arrêté, il s'échappa, fut réincarcéré, s'échappa de nouveau et écrivit au *Mot d'ordre* que dorénavant il marcherait avec douze revolvers en poche et une escorte de 200 hommes.

Appelé au commandement de la flottille, il fut renié par la Commune, et attendit vainement l'occasion d'utiliser « ses talents militaires. »

Lullier a été condamné à mort par le 4^e conseil de guerre. Des gens, se prétendant bien informés, affirment que sa peine sera commuée.

MÉGY, né à Essones en 1841, fut d'abord mécanicien, puis chauffeur sur la ligne de Paris-Lyon.

A son arrivée à Paris, il s'affilia à l'Internationale, et, en 1870, un mandat d'amener était lancé contre lui.

Un coup de pistolet tiré sur l'agent trop matinal chargé de l'arrêter lui valut une condamnation à quinze ans de travaux forcés.

Après le 18 mars, il alla à Marseille s'aboucher avec Gaston Crémieux, puis, forcé de revenir à Paris, il fut envoyé au fort d'Issy qu'il évacua malgré les ordres de Rossel.

On croit que Mégy a été tué sur une barricade à Montrouge.

MILLIÈRE est le fils d'un tonnelier de Lamarche (Côte-d'Or). Il étudia sans maître. A 24 ans, il était bachelier et docteur en droit (1837). Fier de ce premier triomphe, il se jeta à corps perdu dans la politique, collabora au *Courrier français* et au *Peuple constituant* en 1848 et fonda l'*Éclair* et le *Proletaire* en 1849 à Clermont-Ferrand.



E. Bocart

L. Chapuis

Proscrit de décembre, il revint d'Algérie en 1859 et dirigea dès lors le bureau du contentieux à la compagnie du *Soleil*.

Dix ans se passèrent ainsi. En 1869, il donna sa démission et publia dans *la Marseillaise* des articles socialistes qui le conduisirent à plusieurs reprises à Sainte-Pélagie. On se rappelle sa déposition lors du procès de Tours, sa participation au 31 octobre. Élu député, il prit parti pour la Commune, après avoir hésité longtemps et échoua dans sa tentative de création d'une *Alliance républicaine des départements*.

Millière, dit-on, aurait été fusillé sur les marches du Panthéon, miné par ses ordres.

MIOT (JULES) est un ancien pharmacien de Moulins-Engilbert, né en 1810 et que la Nièvre envoya à la Législative.

Proscrit en décembre, il quitta l'Algérie en 1859, s'établit rue de Rivoli, et fut compromis, avec Greppo, en 1852, dans une affaire de société secrète.

À la Commune, il fut le promoteur du Comité de salut public.

Miot fut arrêté par les troupes, à leur entrée dans Paris. On raconte qu'il avait caché un tronçon de baïonnette sous son vêtement et qu'il voulut en frapper un soldat. Il aurait été aussitôt fusillé.

MOILIN (TONY), auteur de *Paris en l'an 2,000*, où se trouvent prédites la construction de galeries couvertes sur toutes les rues, la suppression de la propriété et la jouissance de 12,000 livres de revenu pour chaque français, — après avoir été l'un des meilleurs élèves de Claude Bernard, était devenu un médecin distingué. Médaillé pour son dévouement pendant le choléra, il inventa ensuite un remède célèbre pour les maux d'yeux.

À Blois, il se déclara socialiste, mais non communiste.

Délégué à la mairie du 6^e par le Comité central, il fut pris le 27 mai, jugé par la Cour martiale et exécuté le lendemain. Notons qu'il fut le dernier prisonnier jugé sommairement.

MOUROT, secrétaire de la rédaction du *Mot d'ordre*, est né à Naut-le-Grand, dans la Meuse.

Au sortir du séminaire de Verdun, n'ayant pas l'âge voulu pour être ordonné prêtre, il vint à Paris où il donna des leçons particulières, et écrivit quelques articles théologiques qui furent blâmés par Louis Veuillot.

Bientôt Mourot quitta la soutane et essaya de fonder dans sa province un journal républicain.

De retour à Paris, il se lia avec Rochefort et collabora à *la Marseillaise*.

Mourot a été condamné à la déportation simple.

PEYROUTON, bien connu des habitués du café de Madrid, est un jeune avocat, facond et fougueux, qui, poursuivi sous l'Empire, se trouva lié fatalement aux hommes du 1^{er} mars.

Il accepta des dictateurs de l'Hôtel-de-Ville, une délégation en province; mais, bientôt arrêté et conduit à Versailles, il fut condamné à cinq ans de détention pour avoir « usuré les fonctions de directeur du Conseil d'état. »

PILOTELL est né, il n'y a pas trente ans, à Poitiers. Caricaturiste envious, sous la Commune, il cumula les fonctions de commissaire de police et de délégué aux Beaux-Arts. On n'a pas oublié ses emprunts forcés à la caisse de M. Polé et de M. Chaudey.

Il est parvenu, dit-on, à gagner Bruxelles.

PINDY (LOUIS-JEAN), ouvrier menuisier, né à Brest en 1840, a été successivement affilié à la Marianne et à l'Internationale et délégué aux Congrès de Bruxelles et de Bâle.

Condamné à la prison par les juges de Blois, il fut mis en liberté au 4 septembre et envoyé aux députés de la gauche pour leur offrir le concours de l'Internationale.

Membre du Comité central, il centralisa un instant dans ses mains la direction des affaires militaires; puis il entra à la Commune et à la commission militaire, et devint gouverneur de l'Hôtel-de-Ville.

« Le jour de la défaite, je ferai sauter la maison » répétait-il.

Lorsque l'Hôtel-de-Ville fut abandonné, Pindy, qui avait fait le sacrifice de sa vie, tint parole. On dit qu'il trouva la mort peu après rue de Rivoli.

POTTIER est un ornemaniste de talent dont les œuvres étaient exposées chaque année au Salon.

Phalanstérien timide d'allures, on voit figurer son nom pour la première fois, le 20 juillet 1870, au bas d'un manifeste adressé par les internationaux de Paris à leurs camarades d'Allemagne.

Délégué au Comité central, il signa l'affiche de la chambre fédérale des sociétés ouvrières, et proposa l'institution d'une fédération artistique qui contrastait étrangement avec les idées de la Commune.

Eugène Pottier, que le rédacteur de *l'Officiel* appelle indifféremment *Pôthier* et *Potier*, administra le quartier de la Bourse, et disparut au dernier moment. D'aucuns affirment qu'il est mort.

PROTOT, Bourguignon, âgé de 31 ans, donna des leçons pour vivre, avant d'être avocat sans cause, médecin sans malades et conspirateur en chambre. Par un travail incessant, il parvint à savoir quelque chose, mais peu de chose.

Condamné à 15 mois de prison pour procès de presse, il parvint à se soustraire aux poursuites pendant six mois, et fut soupçonné par ses coaccusés de connivence avec la police.

Arrêté lors du complot de 1870, il comptait, en octobre, sur le ministère de la justice, et dut l'attendre jusqu'au 18 mars.

Type de l'*Ardélon*, de *Phédre*, Protot ne cessa de s'agiter dans le vide, entassant arrêtés, réformes, propositions, au milieu de ses collègues, abasourdis et stupéfiés. Il a disparu.

Celui qu'on avait surnommé, en 1848, « le beau Pyat, » n'a pas moins de soixante ans aujourd'hui, puisqu'il est né à Vierzon (Cher) en 1810.

Bachelier à seize ans, FÉLIX PYAT vint étudier le droit à Paris. Avocat, il embrassa avec ferveur les idées révolutionnaires, collabora successivement au *Figaro*, au *Vert-Vert*, au *Corsaire*, au *Sicèle*, au *National*, à *la Réforme*, et fit jouer plusieurs drames, dont un, *le Chiffonnier*, est resté célèbre. En 1848, il fut envoyé dans le Cher en qualité de commissaire extraordinaire, et défendit à l'Assemblée législative la liberté de la presse et le trop fameux droit au travail.

Le 10 juin, il était aux Arts-et-Métiers avec Ledru-Rollin. Après avoir « visité » la Suisse, la Belgique et l'Angleterre, il proposa la moitié de sa fortune à celui qui tuerait Napoléon III. On s'étonna avec raison que le vaillant publiciste n'opérât pas lui-même.

Rentré en France en 1869, il envoya bientôt de nombreux articles au *Rappel*. On se souvient « du toast à la balle » lu par son secrétaire Gromier à Saint-Mandé et composé lors de l'assassinat de Victor Noir.

Pyat, au dire de Rochefort, aurait séjourné, durant une semaine, dans un bateau à charbon, puis serait reparti pour Londres.

Le 9 août 1870, il revenait à Paris fonder le *Combat* et le *Vengeur*.

Élu à l'Assemblée de Bordeaux, il donna la première de ces semi-démotions dont il est l'inventeur, ne voulant pas siéger, mais conservant son mandat.

Nous ne saurions oublier que le défenseur de la presse de 1848 provoqua la suspension de presque tous les journaux, l'arrestation de Rossel, les mesures de terreur et la création du Comité de salut public, dont il fit ensuite partie.

Félix Pyat serait parvenu, sous divers déguisements, à gagner la frontière.

RAZOUA (EUGÈGE) est un vieux soldat d'Afrique qui n'a pas dépassé la quarantaine.

À son retour d'Algérie, ce Languedocien impressionnable publia *les Souvenirs d'un spahis*, pleins d'une verve sèche sans doute, mais séduisante, et collabora à *la Vie parisienne*, au *P lori* et au *Réveil*.

Compromis dans le complot de Blois, il fut acquitté après sept mois de prison préventive. Commandant du 61^e bataillon, il fut cassé au 31 octobre. Élu député le 8 février, il donna sa démission avec

Delescluze, et fut nommé juge à la cour martiale.

Il se battit en brave dans les journées des 4 et 5 avril, au Bas-Meudon, donna ensuite sa démission, et fut nommé commandant de l'École militaire, qu'il quitta seulement le 21 mai.

Razoua est en Suisse.

RÉGÈRE DEMONTMORE (THÉODRE) est un ancien, vétérinaire, né, il y a quelque cinquante-cinq ans à Cadaujac, près de Bordeaux.

Il fut l'un des ardents défenseurs de Félix Pyat, proposa de forcer tous les démissionnaires à rester au pouvoir malgré eux, plaida les circonstances atténuantes pour Pilotell, et soutint le Comité de salut public comme il avait soutenu le Comité central.

À en croire plusieurs de ses compatriotes, il aurait eu, comme saint Paul, sa vision sur la route de Damas. C'est, pour eux, la seule explication des dernières propositions si violentes de Régère, si réservé jusqu'au 31 octobre.

Membre de la Commune et de la commission des finances, il a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

RIGAULT (RAOUL), fils d'un ancien sous-préfet de la République, après avoir fait ses études au collège de Versailles, vint étudier la médecine à Paris.

Il dut sa renommée à des speechs politiques dans les brasseries de la rive gauche.

Passionné pour la police, il s'empressa de demander au gouvernement de la défense la succession de Lagrange.

Le 31 octobre il tenta vainement de s'emparer de « l'ex-préfecture de police; » y réussit le 18 mars, et fut élu membre, puis procureur de la Commune.

Cet être terrible et sans pitié, avait vingt-quatre ans; il a été tué sur une barricade dans la rue Gay-Lussac.

DE ROCHEFORT LUÇAY (HENRI), fils du comte de Rochefort, vaudevilliste fort connu, est né à Paris en 1830.

D'excellentes études le conduisirent à l'Hôtel-de-Ville, où il entra en qualité d'expéditionnaire.

Pendant ses loisirs, il écrivit quelques articles pour le *Charivari*. Le futur rédacteur de la *Lanterne* se fit remarquer au *Nain jaune*, au *Soleil*, à *l'Événement*, au *Figaro*, et fonda plus tard la *Marseillaise* et le *Mot d'ordre*, dont on connaît la mauvaise foi et les excès de langage.

Après le 31 octobre, il fut délégué aux barricades par MM. de la Commune, et se sépara aussitôt de ses amis de l'Hôtel-de-Ville.

Il a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

ROSSEL (NATHANIEL), fils d'un chef de bataillon en retraite, naquit à Saint-Brieuc en 1844, et sortit le second de l'école d'application du génie.

La guerre le surprit capitaine du génie détaché à Bourges. Après Wissembourg, il publia dans le *Temps* un plan défensif de la France.

Révolté de l'inaction de Bazaine, il intrigua, mais en vain, pour faire arrêter le maréchal. Metz capitula; Rossel parvint à s'échapper. Gambetta le fit colonel, et lui donna la direction du camp de Nevers.

Sury'nrent l'armistice et le 18 mars. Rossel donna sa démission à M. Thiers, et la Commune le nomma directeur du génie, puis président de la cour martiale. On connaît sa réponse au major de tranchée Laperche, et la lettre épique, où il annonçait la prise du fort d'Issy, racontait qu'il avait hésité à faire fusiller les chefs de légion et réclamait une cellule à Mazas.

Découvert par la police après la prise de Paris, il a été condamné, le 8 septembre, à la peine de mort et à la dégradation militaire par le 3^e conseil de guerre.

SICARD n'a guère plus de trente ans. C'est un cordonnier infirme et sans instruction qui a débuté dans la politique aux réunions du Pré-aux-Clercs. Ajoutons que sa loquacité fut peu appréciée à la Commune. Membre de la dernière commission de la guerre, il a disparu.

TRINQUET, le cordonnier-orateur de Belleville, se fit remarquer par sa facondité dans les réunions publiques sous l'empire, et par son silence à la Commune.

Nommé membre de la Commission de sûreté générale, il réclama qu'on frappât d'un impôt ceux qui avaient quitté Paris, et vota pour le Comité de salut public.

Peu communicatif, Trinquet ne fut jamais bien sympathique à ses collègues, qui lui reprochaient ses allures froides et ambiguës.

Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

URBAIN de simple employé était devenu instituteur, rue de Verneuil.

Membre de la Commune, il fut attaché à la Commission d'enseignement, puis à celle de la guerre. Ce farouche dictateur de 45 ans déposa, le 17 mai, sur le bureau du président Léo Meillet un projet de décret par lequel « dix otages devaient être fusillés; cinq dans Paris, en présence de la garde nationale, et cinq aux avant-postes, — en punition des assassinats de Versailles. »

Urbain a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

VALLÈS (JULES) acheva au Lycée Bonaparte des études commencées à Saint-Etienne et à Nantes. Bientôt, il complota d'enlever le président de la République, Louis Bonaparte.

Secrétaire de Gustave Planche, puis professeur, il publia la *Bourse*, pamphlet anonyme, collabora à la *Presse*, au *Figaro*, à l'*Epoque* et à l'*Événement*, et fonda plusieurs petits journaux, entre autres la *Rue*, qui dura 8 mois.

En 1869, il publia le *Peuple* pour soutenir sa candidature à la Chambre. Le 4 septembre le fit sortir de Mazas et lui permit de fonder le *Cri du peuple*.

Membre de la Commune, il conserva son éloquence hachée et inculte pour son journal, et fut fusillé, assure-t-on, le 25 mai, près du Châtelet.

D'autres prétendent au contraire qu'il a pu se rendre à Londres.

VERDURE (A.), né à Rémilly (Pas-de-Calais), avait été instituteur, puis comptable, avant de devenir un des plus ardents propagateurs du *Crédit ou travail*, fondé par Beluze, et d'entrer à la *Marseillaise* en qualité de caissier.

Ses études sur les sociétés coopératives et le bulletin du mouvement social qu'il rédigeait dans le journal de Rochefort lui valurent 13,657 voix dans le 11^e arrondissement.

Il déploya une grande activité dans la Commission de l'enseignement et se montra aussi violent dans les derniers jours de la Commune qu'il s'était montré d'abord calme et modéré.

Verdure a cinquante ans environ.

VERMESCH est un jeune Lillois de talent, qui publia en 1866 une série de portraits contemporains remarquables, dans le *Hanneton*, et collabora ensuite à l'*Eclipse*, au *Figaro* et au *Paris-caprice*.

Ses articles ingénieux, spirituels et humoristiques ne faisaient point soupçonner les triviales, injurieuses et furibondes pages du *Père Duchêne*, qui devait paraître le 7 mars 1871.

Les amis même de Vermesch s'étonnèrent de cette transformation subite, et tout le monde eut la clé de l'énigme quand on apprit que le *Père Duchêne* rapportait mille francs par jour.

Vermesch est allé rejoindre à Londres les réfugiés de la Commune.

VERMOREL, né à Denicé (Saône-et-Loire), en 1841, étudia d'abord le droit. Collaborateur de la *Revue pour tous*, de l'*Echo du Dauphiné*, de la *Jeune France*, de la *Jeunesse*, de la *Semaine universelle*, il devint le rédacteur en chef du *Frères de Lyon*, puis passa à la *Presse*, à la *Liberté*, au *Courrier français*, et enfin fonda, l'an dernier, l'*Ordre* et l'*Ami du peuple*.

Nommé à la Commune par 13,784 voix du 18^e arrondissement, il montra une grande énergie à l'heure du danger, maudit les lâches qui avaient abandonné la foule après l'avoir excitée, et fut frappé au ventre par une balle, derrière une barricade.

Blessé et pris, il succomba à sa blessure à l'hôpital de Versailles, après plusieurs semaines d'atroces souffrances.

VÉSINIER, surnommé le Triboulet de la Commune, publia d'abord en Belgique et en Suisse, de vifs pamphlets contre l'empire, entre autres le *Mariage d'une Espagnole*.

Secrétaire d'Eugène Sue, il collabora aux *Mystères du peuple*, et fut forcé de quitter Genève, puis Bruxelles, à la suite de la grève des mineurs de Charleroi.

A son retour en France, il écrivit à la *Réforme* et au *Rappe*, et fonda *Paris-libre*.

Le 31 octobre, il prit possession de la mairie de Belleville. Au 18 mars, il entra à la Commune et s'improvisa rédacteur en chef de l'*Officiel*. L'Internationale a refusé le concours de Vésinier, lui reprochant, dit-on, la publication de certains livres graveleux faits en collaboration avec des femmes célèbres dans le monde interlope. Les uns le disent en prison, les autres en fuite.

WROBLESKI est un lieutenant forestier lithuanien, qui servit en qualité de lieutenant-colonel pendant l'insurrection de 1863, et qui s'exila quand la Pologne fut écrasée.

Quoique ennemi personnel de Dombrowski, il eut le talent de se faire nommer général des forces du sud de Paris.

Après avoir réoccupé le fort de Vanves, il conseilla, le 23 mai, à ses six mille fédérés de se rendre et se constitua lui-même prisonnier.

V.-F. MAISONNEUVE.

CHATEAUDUN

Le 18 on va inaugurer dans le cimetière de Châteaudun une statue due au ciseau de Cléringier, en l'honneur des victimes héroïques de la défense de cette malheureuse ville, — c'est une occasion pour nous de donner quelques aspects de ses tristes ruines et pour reproduire un chapitre du livre de M. Isambert, dont la plume autorisée saura donner au lecteur la cause à côté de l'effet : (1)

S'emparer d'une ville aussi énergiquement défendue ne pouvait suffire à la soif de gloire des Allemands : il fallait châtier cet héroïsme. Le sort de Varize et de Civry avait montré en ce genre leur savoir-faire et leur méthode philosophique.

A peine maîtres de deux ou trois rues, ils ont commencé à se répandre dans les maisons du quartier, enfonçant à coups de hache les portes qui ne s'ouvraient pas assez vite, enlevant les meubles, les pendules, les bijoux et jusqu'à des robes de femme. Après avoir fait leur choix, ils enduisent à la brosse les portes de pétrole et y mettent le feu avec des torches. Ils allument les rideaux, les lits; la plupart du temps, pour abrégé la besogne, ils répandent le pétrole sur les premières marches de l'escalier, qui porte l'incendie jusqu'au grenier.

En très-peu de temps l'opération s'est régularisée. Les incendiaires se sont divisés en sections de 60 ou 80 hommes; la moitié stationne dans la rue l'arme au bras, surveillant à deux pas des murs, le visage tourné vers la porte. Le reste est divisé en deux escouades de 15 ou 20 hommes chacune. La première entre dans une maison, opère le déménagement minutieux de tout ce qui lui paraît avoir une valeur; puis, pendant qu'elle va exercer son industrie dans la maison voisine, la seconde escouade prend la place, oint la maison et l'allume sur dix points à la fois.

Grâce à cette intelligente division du travail, le fléau marche avec une rapidité tout à fait satisfaisante, et l'on joint d'honnêtes profits au plaisir de la vengeance.

Du reste, ces envoyés de la Providence égaient de temps à autre leur besogne par de bons tours. Dans la rue du Bel-Air, ils trouvent dans une maison deux vieillards; ils leur placent des bougies dans la

main et les obligent à mettre le feu eux-mêmes à leurs rideaux. Dans la rue de Chartres, ils entrent dans une auberge : le maître est au lit; ils lui ordonnent de se lever; sa famille répond qu'il est paralytique et ne saurait remuer un membre. Ils mettent, en ricanant, le feu à la paille et abandonnent le paillard dans ce brasier. Dans la même rue, un vieillard, ancien soldat, re-proche aux ennemis cette manière de faire la guerre : un Bavaois l'abat d'un coup de feu et le rejette dans sa maison, où l'on retrouve le lendemain son corps entièrement carbonisé.

Cette rue de Chartres est le principal théâtre des exploits du vainqueur; c'est là qu'il se sent le plus assuré de sa victoire. C'est là que l'état-major se met en devoir de souper après une si laborieuse journée.

La cérémonie terminée, le général Wittich fait appeler M. et M^{me} Sénéchal. — Excellent dîner, leur dit-il, surtout pour un dîner qui n'est pas commandé d'avance. — Vous êtes indulgent, général. — Non, non, excellent, en vérité. Aussi je veux vous récompenser par un conseil : Si vous avez ici quelque chose de précieux, faites-en un paquet et quittez vite votre maison; il n'y fera pas bon dans un quart d'heure.

M^{me} Sénéchal se jette aux pieds du facétieux général. Le duc de Saxe-Meiningen prend alors la parole. — Vous n'entendez donc pas? on vous dit que vous n'avez que le temps. — Et, saisissant un flambeau, Monseigneur se dirige allégrement vers la fenêtre la plus proche et met le feu aux rideaux. Tous les officiers, non moins chargés de vapeurs alcooliques, imitent avec empressement ce spirituel exemple et répandent l'incendie dans toutes les parties du bâtiment. Ils y mettent un tel acharnement que plusieurs d'entre eux, étourdis par les fumées du champagne autant que par celles du pétrole, ne peuvent qu'à grand-peine échapper à l'asphyxie.

Tout le quartier de Saint-Valérien est ainsi livré aux flammes, à l'exception de quelques raes où les vainqueurs ont établi leurs campements.

Dans les caves de plusieurs maisons se sont réfugiés des vieillards, des femmes, des gardes nationaux poursuivis après le combat. Ils s'y trouvent bientôt emprisonnés par l'incendie : les plus faibles succombent dans la nuit; quelques autres résistent jusqu'au matin, mais pour succomber ensuite, pour la plupart, aux suites de l'asphyxie. Dans une seule cave de la rue de Chartres, neuf personnes sont enfermées; deux d'entre elles sont immédiatement étouffées, quatre autres périssent peu de temps après. Dans la même rue, un carrossier, sa femme, son enfant et son apprenti sont asphyxiés dans la même cave. Deux vieillards meurent aussi, dans la rue d'Orléans, de cette triste mort.

Toute la nuit, continue cette terrible exécution de l'arrêt de mort porté contre Châteaudun. C'est toute la partie commerçante et animée de la ville qui est détruite.

L'ennemi, toujours inquiet dans son triomphe, n'ose guère dépasser la place ni s'aventurer dans le quartier de la Madeleine. Un fort détachement va seulement, à trois heures, se caserner dans le château, toutes portes closes. Ce n'est que le matin, à six heures, qu'on peut avoir accès auprès des généraux et faire des démarches pour obtenir de combattre l'incendie. Le juge de paix de Châteaudun, un juge du tribunal et le substitut du procureur de la République, accompagnés d'un sous-lieutenant de pompiers et d'un médecin, purent alors pénétrer auprès des principaux chefs de l'armée allemande, réunis à la gare, et obtinrent l'autorisation de faire fonctionner les pompes. Mais ce n'était pas chose facile, car les bras manquaient en présence d'un embrasement aussi étendu, et, malgré les ordres donnés, pompes et pompiers étaient à chaque instant arrêtés par les détachements ennemis qui encombraient la ville.

Rassurés par le grand jour, les intrépides Allemands se répandirent dans le quartier de la Madeleine, où ils se mirent à pratiquer le pillage en grand.

Ordre avait été donné de fusiller les francs-tireurs qui seraient pris. Un seul, saisi après le combat et

(1) *Combat et incendie de Châteaudun*, par Gustave Isambert. Librairie internationale.



Hôtel du Grand Monarque.



Façade de l'hôtel.



Rue Lunaise.



La rue du Bel-Air.



La rue Greillain.



La rue du Sépulcre.

LES RUINES DE CHATEAUDUN. — (D'après nature, par M. Scott.)



ESPAGNE. -- Voyage du roi Amédée. -- Son ascension à Montserrat. -- (D'après le croquis de M. Urrabieta.)

sans armes sur la place, subit ce sort. Pourtant des Bavarois, dans leur zèle, s'étaient saisis d'habitants de Châteaudun et se mettaient en devoir de les fusiller. Une des religieuses occupées à relever les blessés, sœur de Jeanne de Chantal, se jeta au devant des fusils qui s'abaissaient déjà.

Sen costume imposa aux sentiments catholiques des Bavarois, et le général Wittich fut consulté. Le général ordonna de faire cent prisonniers. Il ne restait assurément pas dans la ville cinquante hommes qui eussent pris part à la lutte. On commença par annoncer que les gardes nationaux étaient invités, sous peine de mort, à rapporter leurs armes à la mairie. Huit ou dix se conformèrent à cet ordre : ils furent saisis au passage et immédiatement emmenés; mais le bruit s'en répandit rapidement, et personne ne se présenta plus. Les soldats parfirent le contingent demandé en racolant un peu partout, des vieillards, des infirmes, des jeunes gens de quatorze ou quinze ans. Ils furent conduits sur la route d'Orléans et parqués dans une fosse humide en attendant le départ. Une partie de ces prisonniers ont été conduits en Poméranie; le reste a été semé sur la route, abandonné sans ressources, à Orléans, à Corbeil, à Reims, à Nancy; quelques-uns ont été assassinés en route. Voilà le triomphe que célébraient M. Blumenthal, quand il disait, dans sa dépêche officielle : « Grand nombre de prisonniers. »

Cette dépêche ajoutait : « Nos pertes pas considérables; » or, le chiffre avoué plus tard était de 2,300 Allemands tués ou blessés, dont 30 officiers tués. Un colonel qui visita dans l'après-midi du 19 toutes les ambulances de la ville, avait perdu la veille sept de ses neveux, tous officiers, et dont pas un ne fut retrouvé vivant.

Les soldats qu'on interrogea sur l'effectif des troupes employées contre Châteaudun répondirent qu'ils étaient au nombre de 48,000, dont 42,000 avaient pris part à la bataille et 6,000 étaient restés en réserve sous les ordres du prince Albert de Prusse.

Quant au chiffre de l'artillerie, tous les récits allemands donnent celui de six batteries ayant lancé environ 3,000 obus.

Nos pertes en hommes ont été évaluées à environ 200 hommes. Il n'a été recensé à Châteaudun qu'une quarantaine de morts, y compris les asphyxiés, et environ 80 blessés non transportables; les prisonniers de guerre véritables ne dépassaient pas 40, en comprenant une trentaine d'hommes de la 8^e compagnie des francs-tirailleurs de Paris, qui, postés dans un jardin de la route d'Orléans, se rendirent le lendemain de l'action sans y avoir pris part.

ISAMBERT.

VOYAGE DU ROI D'ESPAGNE

A. MONSERRAT

On sait que le roi Amédée a entrepris dernièrement un voyage à travers les provinces de son royaume. Après Cadix, après Séville, après Tlède, le roi est venu visiter une des plus grandes villes d'Espagne. — Barcelone. Les réceptions et les fêtes ont continué pendant plusieurs jours. Mais parmi les visites faites par le roi Amédée dans les environs de la ville, nous devons parler de celle au monastère de Monserrat. Ce monastère est un des plus anciens et des plus célèbres du pays.

Il est bâti sur les flancs d'une montagne élevée et au sommet de laquelle conduisent des sentiers très-escarpés.

Un banquet était préparé au monastère pour l'arrivée de Sa Majesté, celle du prince Humbert et de leur suite, qui se composait du général italien Cugia, des généraux Malcampo et Baseil, des ministres de la guerre et de la marine, du président de la députation provinciale, et d'un grand nombre d'autres personnages.

Le soir, après le banquet, un feu d'artifice a été tiré sur la petite esplanade, devant la grotte de Gorni.

Pendant ce temps, la musique d'un bataillon volontaire de Barcelone jouait des airs variés, et la chorale de Barimo donnait ensuite une sérénade.

Le roi visita l'Église des vins catalans et entra au monastère pour y passer la nuit.

Le lendemain, Sa Majesté assistait à une cérémonie religieuse et posait la première pierre d'un monument qu'on doit élever, comme Panthéon, aux Catalans célèbres.

A ce sujet, le président de la députation provinciale a prononcé un discours tout patriotique et qui a été vivement applaudi.

Sa Majesté fit dans la journée une excursion dans la montagne. Les sentiers, comme nous l'avons dit, sont rapides et escarpés, mais le roi grimpa bravement, sans craindre la fatigue. Musique et sérénades retentissaient par moments, et produisaient un effet merveilleux dans la montagne.

Enfin, au retour, Sa Majesté conduisit à la gare le prince Humbert qui retournait à Madrid, et lui-même montait en wagon pour continuer son voyage.

Ajoutons qu'avant son départ, le roi a fait don à la Vierge du monastère d'un bracelet et d'une épingle en brillants d'une grande valeur, et la foule, en voyant ce présent royal, a acclamé Sa Majesté avec enthousiasme.

M. V.

CHRONIQUE MUSICALE

La millième représentation du *Pré aux Clercs*.

Le *Pré aux Clercs* en est arrivé à sa 1,000^{ème} représentation, et ce n'est pas sans un juste orgueil que l'Opéra-Comique inscrit de si beaux chiffres sur son affiche.

Le cas s'était déjà présenté une fois : La *Dame blanche*, qui est de l'année 1825, a été fêtée pour la millième fois en 1862, à trente-sept ans de date. Mais lui, le *Pré aux Clercs*, aura mis trente-neuf ans à atteindre au même sommet de gloire. La différence n'est pas grande, encore qu'elle puisse donner de la tablature aux statisticiens chercheurs de vétilles.

Le fait constant, et sur lequel on peut réfléchir utilement, c'est que, dans la mêlée des œuvres de toute provenance auxquelles Paris est si hospitalier, deux opéras français, et bien *du cru*, ont résisté à tous les caprices du dilettantisme. On dit que la mode change en musique; oui, cela est vrai pour la musique médiocre qui s'impose un moment par certains tours de style qu'elle affecte, et arrache le succès à force de condescendance et de basses flatteries au goût régnant.

Quant à la musique vraiment belle, celle-là est à l'abri des atteintes du temps, parce que.... Mais coupons court à ces dissertations sans issue; n'entreprenons point surtout de montrer l'abîme qui sépare le beau du joli en musique, comme dans tous les arts. Ces distinctions se sentent, et ne sauraient s'établir à coups de définitions.

Tenez, il y a dans le vocabulaire des dégustateurs de vin un mot que nous voudrions voir admettre dans celui des critiques d'art, qui sont aussi des dégustateurs : c'est le mot *bouquet*. Tel vin est supérieur par le bouquet, autrement il y a en lui un arôme particulier, si subtil qu'il échappe à l'analyse chimique, mais pourtant très-aisément reconnaissable.

Eh bien, la musique d'Hérold charme justement par ce je ne sais quoi qui est le bouquet, et qui ne s'est point évanoui depuis tantôt quarante ans qu'on en gratifie le public. Ah! le public! ce bon public de Paris que l'on croit si versatile! (parce que de lourds Allemands prétendent qu'il est léger); croyez-moi, c'est le juge le plus sagace des choses d'art. Non pas qu'il sache beaucoup, mais il sent vivement.

Quels sont les opéras qu'il aime et qu'il fait riches d'applaudissements à millions? Le *Pré aux Clercs* et la *Dame blanche*, menés à la millième représentation, le *Châlet*, qui a dépassé la 980^{ème}, le *Domino noir*, qui touche à sa 900^{ème}, *Fra-Diavolo*, les *Huguenots*, la *Muette*, etc... Or, voilà des chefs-d'œuvres, ou il n'en est pas; et l'on ne saurait induire de là que la mode en musique change souvent à Paris. Les jeunes compositeurs se plaignent même qu'elle ne change pas assez souvent à leur profit.

Le fait est que les amateurs de musique jettent encore un coup d'œil, ou, mieux, un coup d'oreille sur la musique nouvelle; mais ils ne le font qu'avec défiance, et reviennent bientôt à leurs premières amours, c'est-à-dire à tout ce beau répertoire encore si vivant, et qui est éclos dans la période 1820-1840.

Le privilège d'un opéra qui, comme le *Pré aux Clercs*, confine à sa millième représentation, c'est d'échapper au scalpel des journalistes. A quoi bon disséquer une œuvre connue jusque dans ses plus petits recoins? Voulez-vous que je vous dise que la pièce, d'ailleurs excellente, est inspirée de la *Chronique de Charles IX*, de feu Mérimée? que la partition contient ceci et cela, ici un duo, là un chœur, plus loin un air de ballet? J'aurais l'air d'avoir découvert dans La Fontaine la fable de la *Cigale et la Fourmi*. Mais l'interprétation de l'œuvre reste toujours à étudier.

Il est bien évident qu'il en est de la millième représentation d'une pièce, comme de la millième copie d'un tableau; d'épreuve en épreuve on sent que l'original est plus loin; des erreurs de détail qui ne sont rien d'abord prennent de l'importance avec le temps qui les consacre, chaque interprète laisse sur l'œuvre quelque trace de son passage, et de petites tolérances en petits abus on arrive à quelque chose d'à peu près qui mettrait l'auteur en fureur s'il était là.

Ce qui sauve tout, c'est que le public a suivi la même pente que les acteurs, et que, pas plus qu'eux, il ne possède le sens exact de l'œuvre originale. Quelques vieux amateurs gémissent bien au foyer sur l'infériorité des interprètes actuels, comparés à ceux de la *création*. Mais on les laisse bougonner. La vérité est que les chanteurs qui ont répété avec l'auteur étaient dépositaires de toutes ses intentions et ne faisaient rien que sous son souffle. De là leur supériorité.

Tout ce que nous en disons n'est point pour affliger M^{me} Carvalho, qui a chanté le rôle d'Isabelle du *Pré aux Clercs* il y a quinze ans, et qui est destinée à l'illustrer encore pendant tout le temps qu'elle voudra le chanter. Son succès y sera plus grand qu'autrefois parce que sa réputation a grandi; mais pour nous la cantatrice était déjà dans tout l'éclat de son talent en 1856.

Les vifs applaudissements de la salle tout entière prouvaient mon dire, mardi dernier, à notre grande artiste. M. Duchesne a eu à se louer aussi de l'accueil sympathique du public, parce que le public a eu à se louer de lui.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — La représentation de *E. ost, ote* est imminente à l'Opéra; il se peut même qu'elle soit donnée pendant que nous serons sous presse. — M. Offenbach a dû lire ces jours derniers aux directeurs de l'Opéra-Comique sa partition de *Fantasio*, inspirée de la comédie de M. Smet. — Une classe d'acoustique va être créée au Conservatoire; M. Lisajous, professeur au lycée Louis-le-Grand, en sera le titulaire. — M^{lle} Hesson et Mauduit ont renouvelé leur engagement à l'Opéra. — Le premier concert du Conservatoire aura lieu le 29 de ce mois.

A. L.

FRANÇOIS TIXIER

Dunkerque vient de perdre un de ces citoyens qui laissent après eux un deuil général. François Tixier, le sauveteur, est mort, il y a quelques jours, victime de son dévouement. Le nom de Tixier était connu non-seulement dans le Nord, mais toute la France, et, chaque fois qu'il s'agissait d'un acte de dévouement ou de courage, il était mis en avant.

Nous allons chercher à montrer ce qu'était Tixier par les faits héroïques qu'il a accomplis. Nous passons sous silence divers sauvetages antérieurs à l'année 1853; mais depuis cette époque, voici la nomenclature de ceux qu'il a opérés.

Au mois de septembre 1853, Tixier sauve son père et un autre individu, tous deux près de se noyer; en 1854, un ouvrier du nom de Lainé tombe dans le port, et il est retiré par lui; en 1855, il porte secours à deux navires, le *Mogador* et le *Dorothy*; en 1857 eut lieu le naufrage des *Trois-Sœurs*, si célèbre

à Dunkerque par ses péripéties émouvantes et ses pénibles souvenirs, et c'est aussi celui qui mérite à François Tixier le plus de sympathie et de reconnaissance de la part de ses concitoyens; en 1858, il va chercher quatorze hommes sur un navire en détresse, et, enfin, chaque année ce sont de nouveaux sauvétages, de nouveaux actes de dévouement et de courage. Familiarisé avec le danger, d'un seul coup d'œil il en apercevait toute la grandeur. Le succès, qui a si souvent couronné ses efforts dans les circonstances les plus périlleuses, l'enhardissait et l'entraînait à risquer sans cesse ses jours sans la moindre crainte. Rien ne savait l'émouvoir, et il affrontait tout, comme un homme convaincu que le souffle de la mort n'aurait garde de l'effleurer. Hélas! il se trompait, et le récit suivant en est la triste preuve.

La mer était grosse; à l'heure de la haute marée (midi), la foule encombrant les digues et la jetée. Ce spectacle terrible des flots en courroux est toujours fort recherché, et lorsqu'il n'y a pas de marins sur les eaux, on assiste avec admiration aux révolutions du plus terrible des éléments.

Il n'en était pas ainsi l'autre jour: un drame allait se passer. Le brick norvégien *Caterina* est en danger; les vents l'ont poussé à l'est du chenal; les vergues et les mâts sont brisés; le navire désarmé. Le capitaine fait des signes de détresse; l'équipage est consterné. Mille personnes sont là anxieuses qui suivent les évolutions du navire qui semble disparaître à chaque coup de mer. Un sauveteur, M. Lieven, se lance au secours des malheureux, avec une bouée et une ligne d'amarre. Cet homme courageux est repoussé à plusieurs reprises par les flots irrités. Tixier arrive; déjà il se met en devoir de sauver les malheureux qui gémissent à quelques mètres. « N'y va pas, lui crie Lieven, j'ai dû y renoncer. » Mais Tixier est déjà dans la houle, coupant le flot meurtrier. Le voi à près du brick; des mâts, des vergues, des charpentes sont autour du navire, battus par la tourmente. Tous les yeux sont sur le sauveteur. Soudain un cri s'échappe de toutes les poitrines; Tixier lève les mains au ciel et disparaît. La mer l'a rendu dimanche matin, mais dans quel état! des madriers lui avaient brisé la tête et couvert son corps de blessures mortelles.

C'est ainsi qu'a fini celui qui a arraché plus de cinquante individus à une mort certaine, et qui a sauvé du naufrage plus de trente navires.

La municipalité a voulu se charger de ses obsèques. Toute la ville lui a fait cortège. Le conseil municipal et tous les corps constitués ont accompagné ce martyr à sa dernière demeure.

Mais la mort d'un tel homme n'est pas seulement une perte pour une ville, c'en est une encore pour l'humanité.

CHRONIQUE ÉLÉGANTE

La machine à coudre par excellence, pour l'usage de la famille, est toujours la *Silencieuse* qu'on ne trouve qu'aux inventions modernes, 43, rue de Richelieu; cette maison qui continue à aller au devant du progrès vient encore d'ajouter de nouveaux perfectionnements à sa machine. Nous citerons le *presseur gradué* à spirale, qui permet de varier la force de la machine pour coudre, au moyen de cet ingénieux perfectionnement, aussi parfaitement les grosses étoffes que les plus fines, mousseline, tissu de soie, de laine, de velours ou de drap.

La maison aux inventions modernes n'a aucune succursale en France et sa machine est la seule qui possède le *presseur gradué* à spirale. Prix, 250 francs avec tous les guides, et 300 francs, montée sur meuble de salon.

**

Tous les procédés inventés jusqu'à ce jour pour empêcher la canitie, au lieu d'arriver à un résultat satisfaisant, renfermaient un germe de destruction fatalement inévitable, le nitrate d'argent, caustique

dangereux qui affecte le cuir chevelu et le frappe de stérilité.

Au contraire, le *Réparateur au quinquina* essentiellement hygiénique est un onctueux sédatif qui fertilise au lieu de détruire. Il pénètre dans le bulbe, pour réveiller la racine, puis dans le tube capillaire pour le recolorer peu à peu en le fortifiant.

Loin de redouter son contact avec la peau, il faut l'en imprégner fortement. Dégagé des pellicules qui l'encombrent, l'épiderme reprend bientôt sa vigueur, le cheveu y croît sans entrave et recouvre bientôt sa couleur brune ou blonde, comme une plante à laquelle la rosée rend sa fraîcheur et son coloris.

Le *Réparateur au quinquina* de M. Crux a obtenu une médaille d'or et trois médailles d'argent (11, rue de Trévise).

C^{SS}E A. DE BORRETTY.

ÉCHECS

Solution du problème n° 383.

- | | |
|---------------------------|---------------|
| 1. D 7 TR | 4 D pr. T (A) |
| 2. C pr P, échec | 2 R 4 D |
| 3. D pr. F, échec et mat. | |
- (A)
- | |
|----------------|
| 1. Autre coup. |
| 2. D pr. C |

Solutions justes: MM. E. de Saint-Poult; G. Pappadopulo; Quéval, à Fauville; J. Planche; Stiennon de Meurs, à Liège; Grangeret, à Genève; les amateurs du café des Arcades, à Gaud; N. Raynal, à Lille; E. Frau, à Lyon; L. de Coze, à Marseille; le capitaine Charusset, aux Vans; D. Moussette et Arnit, à Chauny; C. Maciejowki, à Saint-Amand; le comte d'Ortego, à Boulogne-sur-mer; les habitués du café Lebeau, à Angers; M^{me} Emma Pabam, à Lyon; les habitués du café du Lion d'Or, à Eyragues; café Mouton, à Evreux; café du Nord, à Villefranche-sur-Saône.

P. JOURNOUD.

Vient de paraître

LA RANÇON AUX PRUSSIENS
MANUEL
DES NOUVEAUX IMPOTS

Un joli vol. in-18 de 72 pages

En vente aux bureaux du *Moniteur universel* et chez tous les libraires.

Prix: 40 centimes.

Ce volume est indispensable à tous les contribuables français, qui y trouveront le texte des nouvelles lois votées par l'Assemblée nationale, précédées d'un Index et de Notes explicatives.

ENVOI FRANCO pour la France et l'Algérie, contre 50 cent. — Adresser les demandes à M. Bourdilliat, administrateur, 43, quai Voltaire, Paris.

LUNDI 16 OCTOBRE

et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

DES GRANDS MAGASINS DU

PRINTEMPS

Rue du Havre, boul. Haussmann, rue de Provence

NOTA. — Le magnifique CATALOGUE ILLUSTRÉ est, dès ce jour, envoyé franco dans toute l'Europe contre demande affranchie.

DÉCALCOMANIE

ART DE DÉCORER SOI-MÊME TOUTES ESPÈCES D'OBJETS
APPLICATIONS SÉRIEUSES À L'INDUSTRIE.

IMITATIONS DE PEINTURE À L'HUILE
ET D'AQUARELLE

COLLECTION DE TABLEAUX TRÈS-SOIGNÉE

Chez Th. Dupuy, 22, rue des Petits-Hôtels, Paris.
Catalogue franco.

A LOUER OU A VENDRE

CHARMANTE VILLA, située 27, boulevard d'Argenson, parc de Neuilly. — Délicieux jardin avec petite rivière. Ecurie et remise.
S'adresser pour traiter à M. Audbourg, 43, quai Voltaire. — La propriété est à 20 minutes de Paris, en voiture.

ROBES ET MANTEAUX

ARIGON ET BORDET

Maison de premier ordre. — Atelier de couture.

Modèles les plus nouveaux

Paris, 10, rue du Bac, Paris.

Faubourg Saint-Germain.

CAISSE GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, 56, rue Laffitte, à Paris; PRÊTS ET AVANCES sur titres; PAYEMENT DES COUPONS français et étrangers; ORDRES DE BOURSE, au comptant et à terme; VENTE A CRÉDIT de toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, payables par acomptes mensuels. — Droit aux tirages, aux chances de remboursement et à la totalité des intérêts, moyennant un minime versement.

(On demande des agents dans toutes les localités.)

MALLES DE VOYAGE

Au dépôt central de la FABRIQUE MOYNAT, 2 et 4, place du Théâtre-Français, derrière les omnibus d'Auteuil. 30 0/0 meilleur marché sur toutes les maisons de détail de Paris. — Solidité, légèreté.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi 1^o de la broch., 11, r. de Trévise.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PARIS

PRISE SUR LE FAIT ET AU JOUR LE JOUR

contenant

LE RÉCIT DE TOUTES LES ÉPREUVES

SUBIES PAR CETTE GRANDE ET MALHEUREUSE CITÉ

LA GUERRE — LE SIEGE — LA COMMUNE
LES INCENDIES — LA DÉLIVRANCE

Cette histoire douloureuse est tout entière dans les deux volumes du *Journal le Monde illustré*:

2^e semestre de 1870: DE JUILLET A FIN DÉCEMBRE,
1^{er} semestre de 1871: DE JANVIER A JUILLET.

Chacun de ces volumes de 410 pages in-4^o, orné de plus de 300 grandes gravures, se vend séparément, broché, 11 fr.

En envoyer le prix en mandat-poste ou à vue sur Paris, à M. Bourdilliat, administrateur du *Monde illustré*.

Pour les recevoir franco à domicile dans toute la France, ajouter 1 franc par volume.

Le *Monde illustré*, malgré les difficultés que lui ont créées l'investissement de Paris et les rigueurs de la Commune, est le seul journal de ce genre qui ait continué sa publication sans amoindrir son format et sans restreindre le nombre de ses dessins. Il les a au contraire augmentés, afin de suivre au jour le jour les événements qui se sont précipités depuis le commencement de la guerre jusqu'à la chute de la Commune. Pour ne rien laisser échapper des formidables événements qui se passaient sous nos yeux, ses courageux collaborateurs se sont plus d'une fois exposés aux balles des Prussiens, ainsi qu'à la périlleuse méfiance des communaux.

Aussi, la direction du journal peut-elle se flatter d'avoir élevé un monument précieux qui servira, dans le présent aussi bien que dans l'avenir, aux historiens de ces jours terribles.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Un an: 24 fr. — Six mois: 14 fr. — Trois mois: 6 fr. — Un numéro: 35 c. — Dans les gares: 40 c.

Librairie LACHAUD, éditeur,
4, place du Théâtre-Français, 4, Paris.

- L'ART DE LA GUERRE, suiv de l'organisation militaire de la France, par L.-N. Rossel. Prix, *franco*. 3 »
- LE LIVRE BLEU DE L'INTERNATIONALE. Rapport et documents officiels lus aux congrès de Lausanne, Bruxelles et Bâle, par le conseil général de Londres et les délégués de toutes les sections de l'Internationale, par Oscar Testut. Prix, *franco*. 3 »
- LES 31 SÉANCES OFFICIELLES DE LA COMMUNE DE PARIS. Membres de la Commune, Discours d'ouverture, Compte rendus officiels, Projets de lois et décrets, Rapports des commissions. In-8° jésus. Prix, *franco*. 3 »
- LA COUR DE ROME ET LA FRANCE, par Jean Wallon. Prix, *franco*. 2 »

Adresser en timbres ou mandats-poste le montant des volumes pour les recevoir immédiatement.



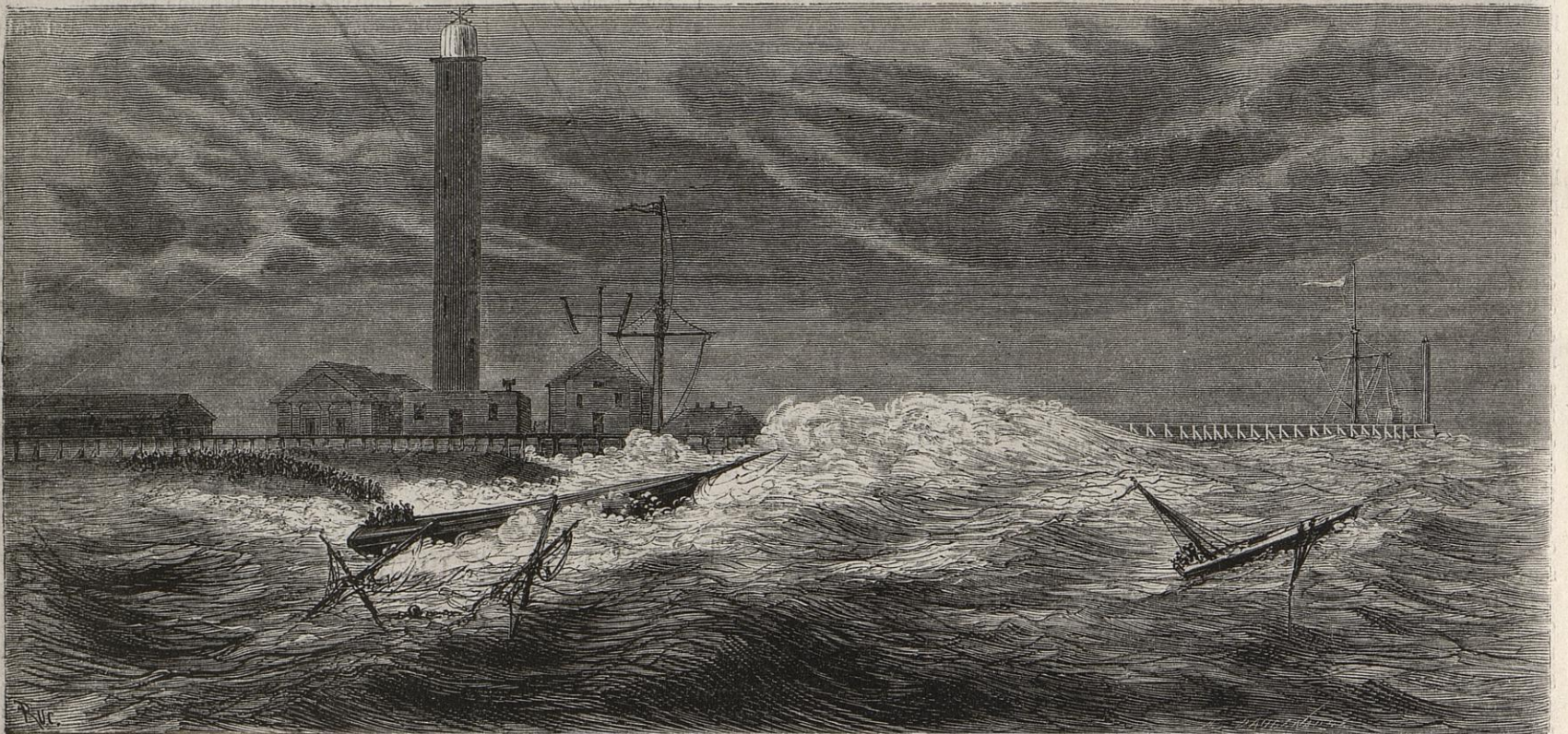
Le sauveteur Tixier de Dunkerque. (Voir p. 251.)

L'éditeur DENTU, Palais-Royal, publie dans sa jolie collection in-18, trois ouvrages qui sont les phases les plus curieuses de l'Histoire du siège de Paris; en voici les titres:

- LA SCIENCE PENDANT LE SIÈGE DE PARIS, par M. Ernest Saint-Edme, ex-secrétaire du comité scientifique de la défense de Paris. 1 vol. orné de figures. 3 »
- EN BALLON PENDANT LE SIÈGE DE PARIS, souvenirs d'un aéronaute, par Gaston Tissandier. 1 vol. 3 »
- HISTOIRE DES JOURNAUX publiés à Paris pendant le siège et sous la Commune, par Firmin Maillard. 1 vol. 3 »

D^r G-Duvivier. Guide des malades p. les 2 sexes, 700 p. et fig. 5 f. Not. *envoy. gratis*. Bd Sébastopol, 7.

EAU DU D^r CALLMANN inoffensive, rend instantanément aux cheveux et à la barbe leur nuance naturelle. Noir, blond, 10 fr.; brun, châtain, 8 fr. Pharm. faubourg. Saint-Denis 19. Envoi *franco*.

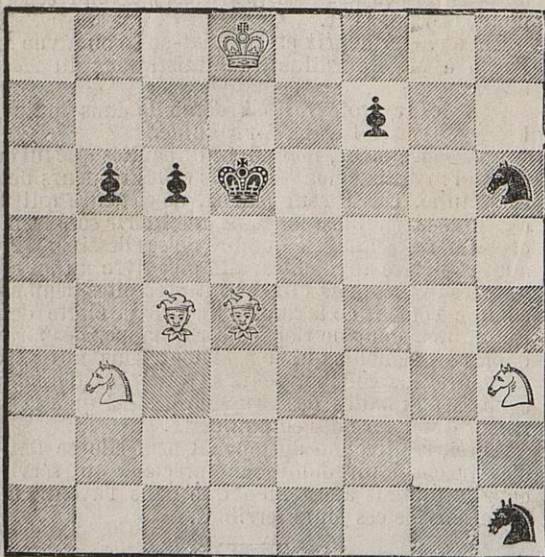


DUNKERQUE. — Naufrage du brick norvégien *Caterina* et mort de Tixier, qui cherchait à porter secours à l'équipage. — Croquis de M. A. Comignan.

CHECS

PROBLÈME N° 383

COMPOSÉ PAR M. VORWECK



Les blancs font mat en quatre coups.

(Voir à la page 255 la solution du problème 383)

MUSIQUE

BIBLIOTHÈQUE MUSICALE — ÉDITION-BIJOU

PARTITIONS COMPLÈTES — CHANT ET PIANO

3 francs net (*franco*). — Paroles françaises

Cette magnifique édition obtient en ce moment un immense succès, du reste bien légitime, si l'on considère que pour 3 francs on peut se procurer une partition, chant et piano, remarquablement gravée, supérieurement imprimée et dans un format portatif. — 4 volumes sont parus: *La Norma*, *les Noces de Figaro*, *Le Barbier de Séville* et *Don Juan*. *L'Italiane à Alger* de Rossini, paraîtra demain 16 octobre.

En réponse aux nombreuses demandes d'abonnement qui nous ont été faites, nous dirons à nos collectionneurs que la gravure soignée de ces éditions, nécessitant un travail très-difficile, il ne nous est pas possible de nous engager à livrer à époque fixe chaque nouveau volume; mais nous pouvons affirmer qu'il paraîtra chaque année 10 à 12 vol. ALPHONSE LEDUC, éditeur, 35, rue Le Peletier.

BIBLIOTHÈQUE MUSICALE — ÉDITION-BIJOU

(1 fr. 50 net *franco*) Piano seul (1 fr. 50 net *franco*)

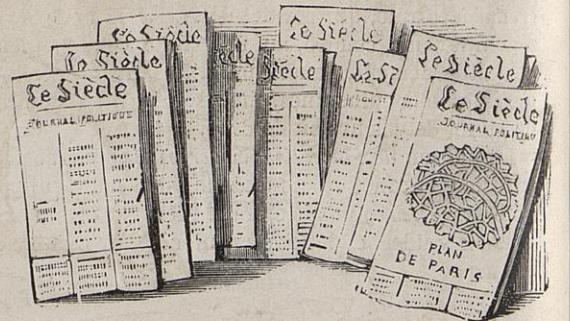
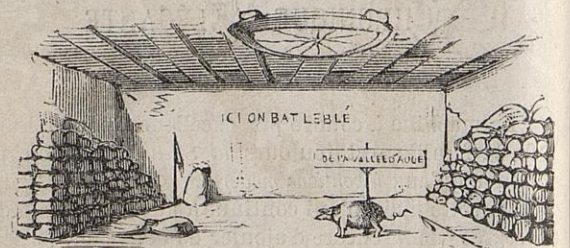
60 volumes sont parus, comprenant les meilleurs classiques et les meilleures partitions des grands maîtres. — Six volumes nouveaux sont sous presse. — Alph. LEDUC, édit.

Sous presse: **MIGNONNETTE** (Chez Alp. Leduc.)

Nouvelle composition du pianiste-compositeur G. Bachmann, — destinée au plus grand succès.

Cette composition est ornée d'un superbe portrait de la jolie marquise de G***.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

C'est le cœur serré qu'on passe à la place Vendôme.

PARIS. — IMPRIMERIE POUJIN, 13, QUAI VOLTAIRE.